



2018



**RAPPORT  
FINANCIER  
ANNUEL**



# SOMMAIRE

- 01 Attestation du Rapport financier annuel
- 02 Message du président du Conseil d'administration
- 04 Chiffres-clés
- 06 Total Gabon et ses actionnaires

## ACTIVITÉS

- 10 Entretien avec le directeur général
- 12 Domaine minier
- 16 Exploration
- 17 Développement
- 22 Production et réserves
- 24 Commercialisation
- 26 Ressources Humaines
- 28 Hygiène, Sécurité et Environnement
- 30 Développement durable et activités de diversification

## GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

- 34 Risques de l'émetteur
- 37 Gouvernement d'entreprise
- 45 Le Comité directeur de Total Gabon

## ÉLÉMENTS FINANCIERS COMPTES SOCIAUX SELON LE RÉFÉRENTIEL IFRS

- 48 Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels
- 54 Rapport de gestion du Conseil d'administration
- 56 États financiers IFRS
- 61 Annexe aux états financiers IFRS

### > ABRÉVIATIONS

b : baril  
bep : baril équivalent pétrole  
/b : par baril  
/j : par jour  
/an : par an  
k : kilo (millier)  
kb/j : kilo (millier) baril par jour  
M : million  
Mbep : million bep  
t : tonne métrique  
km<sup>2</sup> : kilomètre carré  
m<sup>3</sup> : mètre cube  
kSm<sup>3</sup>/j : millier de mètres cubes par jour  
kT eq CO<sub>2</sub>/Mbepj : millier de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par million de barils équivalent pétrole par jour  
mg/l : milligramme par litre  
\$ ou dollar : dollar américain  
€ : euro

### > DÉFINITIONS

Le terme « Société » utilisé dans le présent rapport se réfère exclusivement à Total Gabon. Les termes « TOTAL », « Groupe » et « groupe Total » utilisés dans le présent rapport se réfèrent, de façon collective, à la société française TOTAL S.A. et à l'ensemble de ses filiales directes ou indirectes situées en France ou hors de France.

### > TABLE DE CONVERSION

1 b/j = environ 50 t/an  
1 t = environ 7,5 b  
(pour une densité de 37° API)

# ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes de Total Gabon sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant aux pages 54 et 55 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des activités, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels celle-ci est confrontée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Rapport financier annuel.

Les rapports des contrôleurs légaux n'émettent aucune réserve ou observation sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018. »

Fait le 11 avril 2019  
**HENRI-MAX NDONG NZUE**  
Directeur général



Le présent Rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers de la République française le 12 avril 2019 conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier en vigueur en France.



## LE MESSAGE DE

# GUY MAURICE

## Président du Conseil d'administration

En 2018, Total Gabon a poursuivi sa stratégie de transformation et de recentrage de ses activités.

L'année a été marquée par une volatilité des prix du pétrole. Reflétant l'augmentation globale du cours du Brent, le prix de vente moyen des deux qualités de pétrole brut commercialisées par Total Gabon (Mandji et Rabi Light) s'est élevé à 66,3 \$/b, en hausse de 33 % par rapport à 2017. Toutefois, après un pic atteint début octobre à plus de 86 \$/b, le prix du Brent a chuté jusqu'à 50 \$/b en fin d'année.

La part de production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon<sup>(1)</sup> a atteint 36 100 barils par jour (b/j) en 2018, contre 44 600 b/j en 2017.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires<sup>(1)</sup> (IFRS) en 2018 s'est élevé à 905 M\$ contre 914 M\$ en 2017, en baisse de 1 %. L'effet positif de la hausse des prix de 33 % a été impacté par la baisse de 24 % des volumes vendus. De plus, les prestations de services ont diminué du fait de la cession du réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez en octobre 2017.

Le résultat net (IFRS) s'est établi à 258 M\$, en forte progression par rapport à 2017 (108 M\$), grâce à la hausse des prix du pétrole, au programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société, ainsi qu'à la cession de la participation dans le champ de Rabi-Kounga.

## DOMAINE ET TITRES MINIERIS

En 2018, Total Gabon a achevé son recentrage sur ses actifs stratégiques en mer, Anguille et Torpille, avec la cession le 30 septembre de sa participation de 32,9 % dans le champ de Rabi-Kounga. La production cédée au périmètre de la transaction représente environ 4 900 b/j, soit 11 % de la part de production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon en 2017. Le montant de la transaction s'est établi à 100 M\$ avant ajustements.

## EXPLORATION

Sur le permis de Diaba, les travaux d'évaluation pétrolière se sont poursuivis en 2018 afin d'en préciser l'intérêt économique potentiel, dans un environnement de prix du gaz bas.

## DÉVELOPPEMENT

En 2018, les projets de développement ont porté principalement sur la préparation et le lancement de la première phase de redéveloppement du champ de Torpille ainsi que sur une étude conceptuelle pour l'installation de pompes électriques de fond de puits (ESP) sur les champs de Baudroie et Baudroie Nord. Pour les actifs non opérés, l'effort a porté sur des travaux d'intégrité et de maintenance ainsi que sur la préparation du projet de conversion de dix puits du champ de Grondin en pompage ESP.

## PRODUCTION

La part de production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon<sup>(1)</sup> s'est élevée en 2018 à 36 100 b/j en baisse de 19 % par rapport à 2017. Celle-ci s'explique principalement par :

- la cession d'actifs matures à terre le 31 octobre 2017 et le 30 septembre 2018;
  - des avaries sur les compresseurs des champs d'Anguille et de Torpille au premier semestre 2018 ;
  - le déclin naturel des champs ;
- partiellement compensés par :
- l'apport de l'acquisition d'une participation additionnelle de 50 % dans le permis de Baudroie-Mérou en juin 2017.

## RESSOURCES HUMAINES

L'effort d'adaptation et de développement des compétences associé à la transformation de la Société s'est poursuivi en 2018. Ainsi, 10 collaborateurs ont rejoint la Société durant l'année. Simultanément, 43 salariés ont bénéficié d'une mobilité professionnelle locale pendant que 14 autres étaient en expatriation dans des filiales ou au siège du groupe Total. Enfin, 29 apprentis ont été accueillis durant l'année dans la Société.

Ces éléments reflètent l'objectif de Total Gabon de promouvoir davantage de collaborateurs gabonais à des postes à responsabilité.

## HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Total Gabon a réalisé une année 2018 sans accident avec arrêt, soit 471 jours au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (contre un record de 932 jours sans accident avec arrêt de travail atteint en septembre 2017). Le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (LTIF) est de 0,0 contre 0,27 en 2017 et un taux de fréquence des accidents du travail déclarés (TRIF) de 0,2 contre 1,2 en 2017.

Malgré ces résultats en forte amélioration, rien n'est jamais acquis en matière de sécurité comme en témoigne l'accident avec arrêt de travail survenu le 7 février 2019 au terminal du Cap Lopez. Il convient de toujours demeurer vigilant pour continuer à progresser. Des actions de sensibilisation et de formation se poursuivent afin de constamment améliorer notre culture de maîtrise des risques et d'appropriation de la valeur sécurité.

Les principaux indicateurs environnementaux sont conformes aux objectifs tant sur la réduction de la teneur moyenne en hydrocarbures (6,4 mg/l en 2018 contre 6,6 mg/l en 2017) que sur la baisse du torchage (0,353 kSm<sup>3</sup>/j contre 0,763 kSm<sup>3</sup>/j en 2017).

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les investissements pétroliers s'élèvent à 159 M\$, en hausse de 5 % par rapport à 2017. Ils comprennent pour les actifs opérés des travaux d'intégrité et de pérennité sur les installations en mer (Anguille et Torpille) et à terre (terminal du Cap Lopez) et la première phase du redéveloppement du champ de Torpille. Pour les actifs non opérés, les investissements concernent principalement le futur quartier vie et le projet de conversion en pompage par ESP du champ de Grondin.

Les désinvestissements comprennent la cession de la participation de la Société dans le champ de Rabi-Kounga le 30 septembre 2018 pour un montant de 100 M\$ avant ajustements.

Le résultat net (IFRS) s'établit à 258 M\$, en forte progression par rapport à 2017 (108 M\$), grâce à la hausse des prix du pétrole, au programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société, ainsi qu'à la cession de la participation dans le champ de Rabi-Kounga.

Compte tenu du niveau du résultat distribuable et confiant dans les fondamentaux de la Société, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée le 21 mai 2019, la distribution d'un dividende de 11 \$ par action, soit 49,5 M\$ pour l'ensemble des actionnaires, en hausse significative par rapport au dividende de l'année précédente (5,5 \$ par action).

(1) Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.



# CHIFFRES-CLÉS

selon le référentiel IFRS

## RÉSULTATS

en M\$, sauf le dividende net par action en \$

	2018	2017	2016
Résultat net	258	108	(13)
Service du dividende (dû) <sup>(1)</sup>	50	25	20
Dividende net par action <sup>(1)</sup>	11,00	5,50	4,50
Flux de trésorerie d'exploitation	398	379	108

(1) Pour 2018, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale du 21 mai 2019.

## VENTES D'HYDROCARBURES

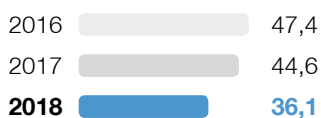
en M\$

	2018	2017	2016
Pétrole brut <sup>(1)</sup>	868	859	710
Gaz	7	2	1
<b>Total</b>	<b>875</b>	<b>861</b>	<b>711</b>

(1) Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

## PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT

LIÉE AUX PARTICIPATIONS DE TOTAL GABON <sup>(1)</sup>  
en milliers de barils/jour



## RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE BRUT <sup>(1)</sup>

en millions de barils



## SUPERFICIE DES TITRES MINIERS DE RECHERCHE

superficie en km<sup>2</sup>



## INVESTISSEMENTS PÉTROLIERS

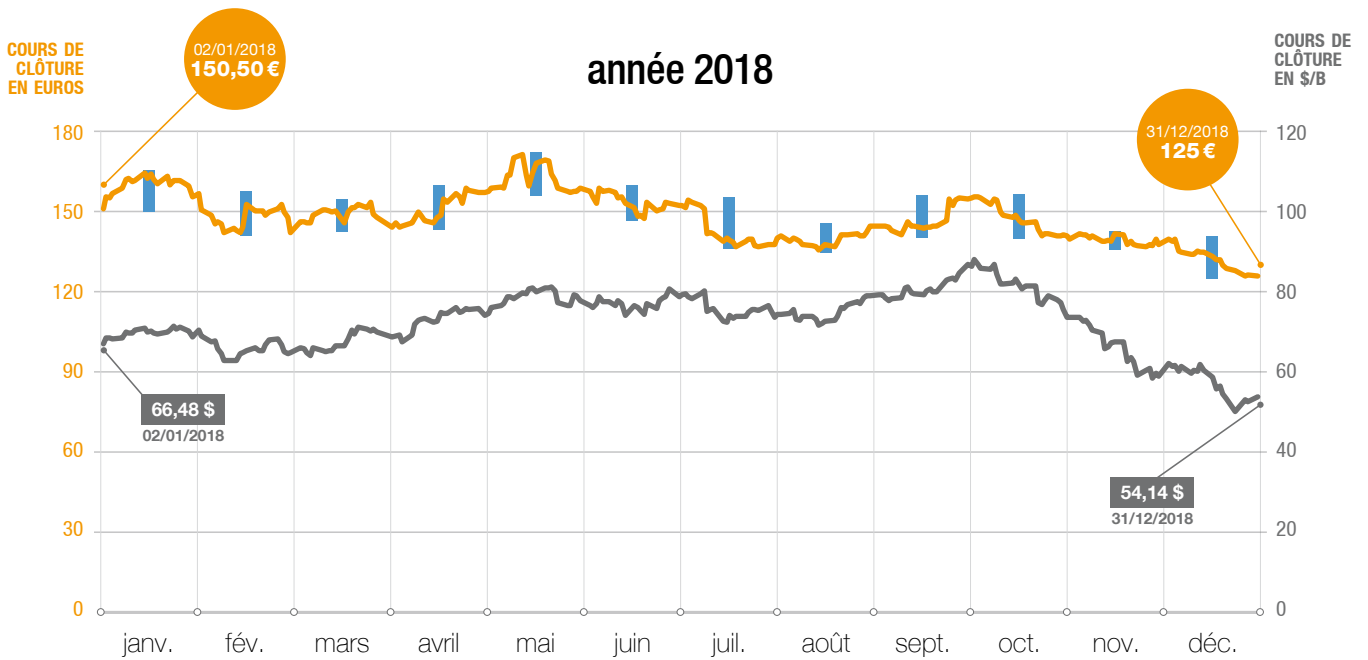
en M\$



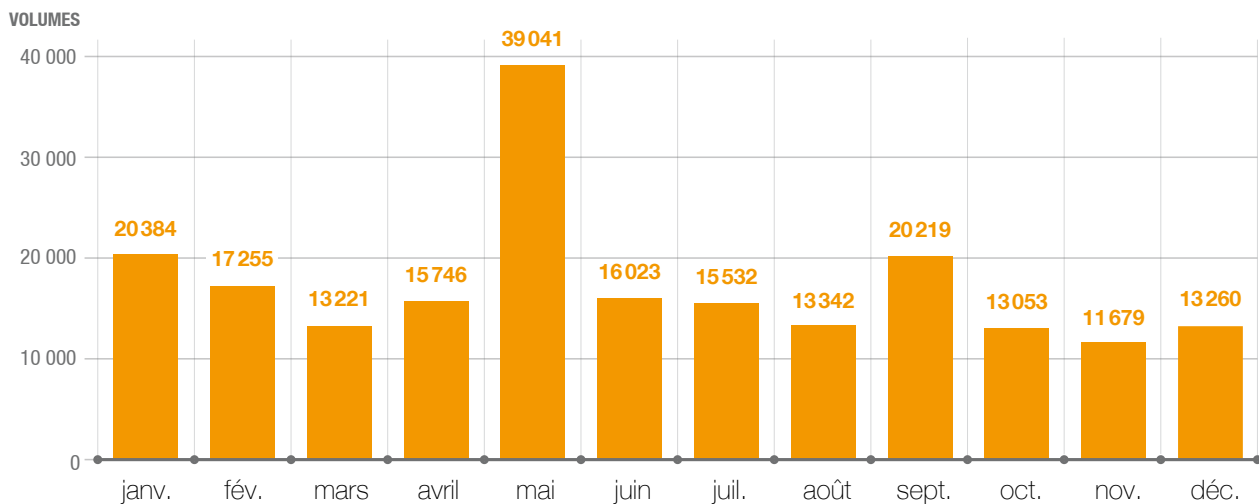
(1) Chiffres comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

# TOTAL GABON ET SES ACTIONNAIRES

COMPARAISON DU COURS DE L'ACTION AVEC LE PRIX DU BRENT ET LES VOLUMES DE TITRES ÉCHANGÉS



Les différentiels des bruts gabonais (Mandji et Rabi Light) par rapport au Brent daté sont commentés au chapitre Commercialisation du présent rapport (pages 24 et 25).



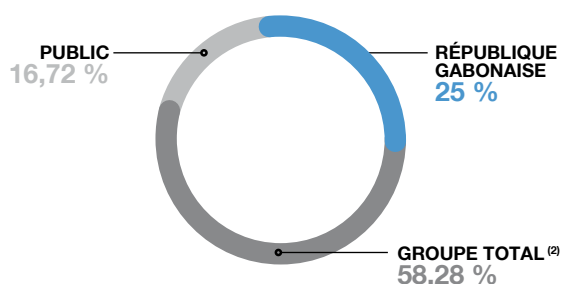


La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2018, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Total Holdings SAS<sup>(1)</sup> détenue à 100 %), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

(1) Anciennement Elf Aquitaine S.A. suite au changement de dénomination sociale effectif à compter du 21 mars 2019.

## STRUCTURE DU CAPITAL DE TOTAL GABON

au 31/12/2018



(2) À travers sa filiale Total Holdings SAS détenue à 100 %.

## DIVIDENDE NET PAR ACTION<sup>(3)</sup>

en \$



(3) Pour 2018, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale du 21 mai 2019.

## PLACE DE COTATION DE L'ACTION TOTAL GABON

Bourse de Paris (Euronext Paris S.A.) :

- Type de cotation : Actions ordinaires – Cotation en continu – Règlement non différé
- Marché de cotation : Euronext Paris – Compartiment B (Mid Cap)
- Présence dans les indices : CAC SMALL, CAC MID & SMALL et CAC ALL TRADABLE
- Codes : ISIN : GA0000121459/Reuters : EGAB.PA  
Bloomberg : EC:FP/Mnemo : EC

## SERVICE TITRE ET DIVIDENDE

Banque assurant le service du titre :

**BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES**

Les Grands Moulins de Pantin

CTO - Service Actionnariat TOTAL GABON

9, rue du Débarcadère

93 750 PANTIN

Accueil actionnaires :

Tél. : +33 (0)1 57 43 02 30

## COURRIER DES ACTIONNAIRES DE TOTAL GABON

Total Gabon

Département Gouvernance

Boulevard de l'Indépendance

BP – 2093 LIBREVILLE

République gabonaise

Courriel : [actionnariat-totalgabon@total.com](mailto:actionnariat-totalgabon@total.com)

## SITE INTERNET

Total Gabon met à la disposition de ses actionnaires, sur son site internet [www.total.ga](http://www.total.ga), les informations financières de la Société qui sont actualisées tout au long de l'année. Figurent ainsi sur le site, les informations réglementées dont le Rapport financier annuel, le Rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle et les communiqués de presse. À l'issue de l'Assemblée générale, la présentation faite aux actionnaires ainsi que le résultat du vote des résolutions sont également publiés sur le site internet.





# ACTIVITÉS

- 10. Entretien avec le directeur général
- 12. Domaine minier
- 16. Exploration
- 17. Développement
- 22. Production et réserves
- 24. Commercialisation
- 26. Ressources humaines
- 28. Hygiène, sécurité et environnement
- 30. Développement durable et activités de diversification





# HENRI-MAX NDONG NZUE

**Directeur général**

## **2018 A ÉTÉ UNE ANNÉE DE CONTRASTES POUR TOTAL GABON.**

Avec une année 2018 sans accident avec arrêt, nous pouvons légitimement être fiers de notre performance sécurité, fruit d'un engagement collectif, collaborateurs de Total Gabon et fournisseurs, autour de cette valeur fondamentale. Toutefois, l'incident survenu au premier semestre 2018 sur le compresseur KY600 qui aurait pu déboucher sur une issue bien plus tragique et l'accident avec arrêt de travail survenu le 7 février 2019 rappellent à chacun d'entre nous l'absolue nécessité de rester vigilant et d'observer avec la plus grande rigueur nos règles HSE.

En revanche, nous n'avons pas atteint nos objectifs de production. En effet, nous avons fait face à des avaries sur nos compresseurs à gaz, indispensables pour l'activation de nos puits, et aussi à des problèmes techniques affectant le comportement de nos réservoirs. Ce sont des points que nous devons absolument corriger en 2019.

Pour ce qui est de l'environnement économique, l'année 2018 a confirmé le caractère extrêmement volatil des marchés pétroliers. La politique des quotas mise en place par les pays exportateurs de pétrole (OPEP) et la Russie ainsi qu'une demande soutenue ont contribué dans un premier temps à entretenir une hausse des prix du pétrole. Le Brent a progressivement grimpé jusqu'à un pic de 86 \$/b début octobre, avant de perdre 40 % de sa valeur en fin d'année.

Cette forte volatilité des marchés pétroliers confirme la pertinence de la stratégie visant à assurer nos équilibres financiers quel que soit le niveau des prix du pétrole mise en place par Total Gabon depuis 2015.

## **POURTANT TOTAL GABON A PROGRESSÉ CETTE ANNÉE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES AXES DE SA STRATÉGIE.**

En effet, outre l'amélioration de notre culture sécurité, nous poursuivons la transformation de la Société avec la mise en place d'une organisation plus resserrée et plus agile afin d'être plus efficace. Ainsi, la nouvelle division Performance Production va œuvrer à maximiser notre production grâce à des actions quotidiennes d'interventions puits et d'optimisation des ressources disponibles (gaz à haute pression, logistiques et humaines).

Avec la cession de la participation dans le champ de Rabi-Kounga finalisée le 30 septembre 2018, Total Gabon a achevé l'optimisation de son portefeuille avec le recentrage sur ses actifs en mer. Nous pouvons désormais mobiliser toutes nos ressources sur nos champs opérés en mer pour en accroître la valeur avec l'optimisation de la production des pôles Anguille et Torpille et le lancement de nouveaux projets.

C'est dans cet esprit que nous avons mobilisé au mois de novembre 2018, un appareil de forage pour une campagne sur Torpille qui devrait durer jusque vers mi 2019. Ce projet à cycle court avec un retour sur investissement rapide, a pour objectif de soutenir notre production en 2019 en compensant le déclin naturel.

Toujours dans l'objectif de lancer des investissements de production pour créer de la valeur, nous avons validé la phase 1 du projet de changement du mode d'activation des puits de la zone Grondin opéré par Perenco.

Sur le plan financier, ces réalisations se traduisent par un résultat net de 258 M\$ en 2018, en forte hausse par rapport à 2017 (108 M\$).

## **L'AMBITION DE TOTAL GABON EST DE RESTER LE LEADER RESPONSABLE, RENTABLE ET DURABLE DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE AU GABON.**

Afin de réaliser cette ambition, nous devons absolument maîtriser nos opérations et nos processus supports. Pour cela en 2019, nous allons résolument nous mobiliser autour de l'excellence opérationnelle.

Nous allons d'abord œuvrer à retrouver une certaine sérénité autour des relations sociales grâce à nos valeurs de Respect de l'Autre et d'Écoute.

Pour accroître notre efficacité collective et promouvoir l'épanouissement des collaborateurs, nous allons poursuivre la simplification de nos processus et l'adaptation de nos comportements individuels dans le cadre de l'initiative Conquest 2020 afin de « *jouer collectif et contribuer activement au travail d'équipe transversal* » et « *être orienté résultats* ».

Enfin, avec le démarrage de la salle de contrôle centralisé des opérations et la mise à disposition de la salle collaborative en février 2019, la montée en puissance de la division Production Performance et une plus grande appropriation des installations par nos exploitants nous visons une disponibilité de nos installations au-delà de 90 %, indispensable pour atteindre notre objectif de production.



## ACTIVITÉS

# DOMAINE MINIER

### TITRES MINIERES DE RECHERCHE

Le domaine minier d'exploration de Total Gabon, d'une superficie totale de 9 076 km<sup>2</sup> au 31 décembre 2018, est constitué du permis opéré offshore profond Diaba G4-223.

Ce permis (Total Gabon 42,5 %, opérateur) a bénéficié d'une extension d'un an qui arrivera à échéance le 1<sup>er</sup> février 2019, afin de poursuivre les travaux d'évaluation.

Le permis Mutamba-Iroru (Total Gabon 50 %) est, selon l'administration gabonaise, arrivé à expiration en février 2013. L'octroi d'une autorisation exclusive d'exploitation relative à la découverte de Ngongui dépend d'un accord actuellement en cours de discussion avec l'administration sur la renégociation de certains termes contractuels du CEPP Mutamba.

### TITRES MINIERES D'EXPLOITATION

En 2018, Total Gabon a cédé l'intégralité de sa participation dans le champ de Rabi-Kounga (G5-40), finalisant ainsi le recentrage de ses activités, entamé en 2017, autour de ses actifs stratégiques en mer Anguille et Torpille.



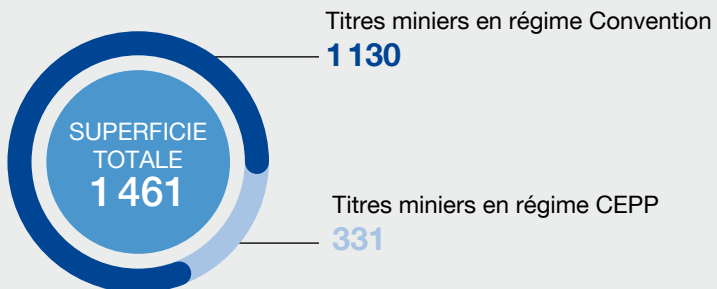
### SUPERFICIE DES TITRES MINERS DE RECHERCHE

superficie en km<sup>2</sup>



### TITRES MINERS D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2018

superficie en km<sup>2</sup>





## TABLEAU RÉCAPITULATIF DU DOMAINE MINIER

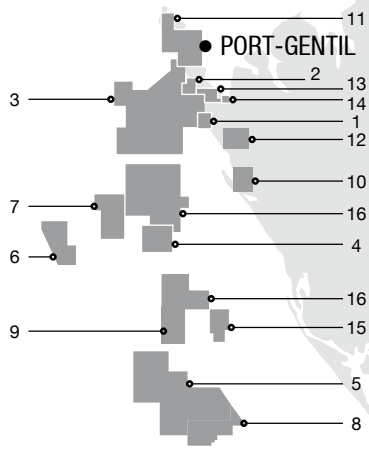
au 31 décembre 2018

	Superficie en km <sup>2</sup>	Date attribution <i>période en cours</i>	Durée/ans <i>( ) période en cours</i>	Expiration	Participations	
<b>TITRES MINIERS D'EXPLOITATION</b>						
<b>RÉGIME CONVENTION I Concessions minières en mer</b>						
1	Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	06/02/2039	Total Gabon 100 %, opérateur
2	Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	01/10/2039	Total Gabon 100 %, opérateur
3	Grand Anguille Marine G6-16	380,50	08/02/1968	75	06/02/2039	Total Gabon 100 %, opérateur
4	Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	16/04/2040	Total Gabon 100 %, opérateur
5	Grondin-Mandaros Marine G6-21	287,95	28/08/1972	75	26/08/2043	Total Gabon 65,275 %, Perenco Oil & Gas Gabon 34,725 %, opérateur
6	Girelle Marine G6-22	52,00	02/07/1974	75	30/06/2045	Total Gabon 65,275 %, Perenco Oil & Gas Gabon 34,725 %, opérateur
7	Pageau Marine G6-23	45,50	02/07/1974	75	30/06/2045	Total Gabon 65,275 %, Perenco Oil & Gas Gabon 34,725 %, opérateur
8	Barbier Marine G6-24	74,00	02/07/1974	75	30/06/2045	Total Gabon 65,275 %, Perenco Oil & Gas Gabon 34,725 %, opérateur
<b>RÉGIME CONVENTION I Permis d'Exploitation en mer (PEX)</b>						
9	Ayol Marine G5-36	36,40	01/08/1981	20 + 10 + 5 + (5)	01/08/2021	Total Gabon 100 %, opérateur
<b>RÉGIME CONVENTION I Concessions minières à terre</b>						
10	Ozouri C-14	25,08	13/10/1958	75	11/10/2029	Total Gabon 100 %, opérateur
11	Pointe Clairette-Cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	29/08/2031	Total Gabon 100 %, opérateur
12	M'Bega G6-6	30,60	03/09/1960	75	01/09/2031	Total Gabon 100 %, opérateur
13	Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	22/01/2034	Total Gabon 100 %, opérateur
<b>RÉGIME CONVENTION I Permis d'Exploitation à terre (PEX)</b>						
14	Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55 <sup>(1)</sup>	5,09	07/01/1993	10 + 5 + (5)	06/01/2013	Total Gabon 100 %, opérateur
<b>RÉGIME CEPP I Autorisations Exclusives d'Exploitation en mer (AEE)</b>						
15	Hylia II G5-113	35,24	01/01/2012	(10) + 5 + 5	31/12/2021	Perenco Oil & Gas Gabon 37,5 % (opérateur) - Total Gabon 37,5 % - République gabonaise 25 %
16	Baudroie-Mérou Marine G5-90	296,00	02/01/2018	10 + 5 + (5)	02/01/2023	Total Gabon 100 %, opérateur
<b>TITRES MINIERS DE RECHERCHE</b>						
<b>RÉGIME CEPP I Autorisations Exclusives d'Exploration à terre (AEE)</b>						
17	Diaba G4-223 <sup>(2)</sup>	9 075,62	31/01/2007	35+35+1+3+(1)	01/02/2019	Total Gabon 42,50 % (op.) - Cobalt CIE Gabon Diaba 21,25 % - Woodside Energy (Gabon) PTY LTD 21,25 % - République gabonaise 15 %
18	Mutamba-Iruru G4-219 <sup>(3)</sup>	1 093,60	11/11/2005	3,5 + (2 + 1)	10/02/2013	Vaalco 50 % (opérateur) - Total Gabon 50 %

(1) Licence arrivée au terme des périodes d'exploitation. Négociation en cours avec la République gabonaise pour définir les nouvelles conditions de gestion de ce permis.

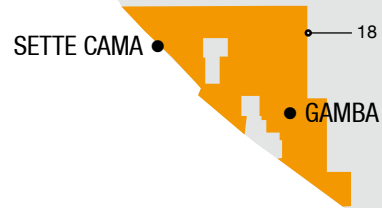
(2) Période en cours expirée. Demande de prolongation introduite auprès de la République gabonaise.

(3) Période en cours expirée. Demande d'une A.E.E (NGONGUI) introduite auprès de la République gabonaise. Négociation d'un nouveau CEPP par l'opérateur.



# TITRES MINIERES DE TOTAL GABON

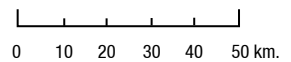
AU 31/12/2018



GABON

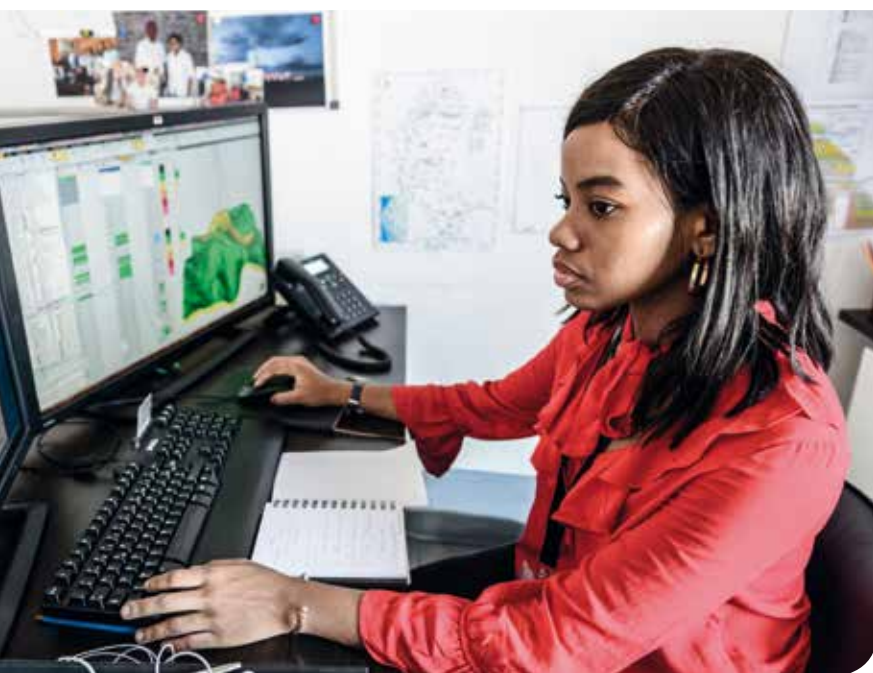
■ Titres miniers d'exploitation

■ Titres miniers de recherche



**TRAVAUX D'EXPLORATION**

Sur le permis Diaba, à la suite de la découverte en août 2013 d'une accumulation de gaz à condensats dans les réservoirs ante-salifères de la formation Gamba, une réévaluation globale de la prospectivité a été réalisée sur l'ensemble du bloc.



L'interprétation des données sismiques 3D acquises en 2014 a confirmé la présence d'objets prospectifs à l'ante-sel, à l'ouest de la structure de Mango forée par le puits Diaman-1. A la suite des découvertes réalisées dans le bassin par d'autres opérateurs, les travaux d'évaluation pétrolière se sont poursuivis en 2018 afin de mesurer la prospectivité à huile du permis, en parallèle de la poursuite d'études sur la prospectivité gaz et de la recherche de scénarios économiques.

Sur le permis Mutamba, les études et travaux sont suspendus en attendant l'aboutissement des négociations en cours avec la République gabonaise sur l'AEE (couvrant la découverte Ngongui) et un nouveau CEPP (couvrant le reste du permis).

Sur les permis d'exploitation opérés offshore, l'évaluation du potentiel d'exploration résiduel aux thématiques ante-salifères et post-salifères se poursuit. Sur le permis de Torpille en particulier, les données acquises lors de la sismique 3D Ocean Bottom Node (OBN) réalisée en 2014 ont été traitées et les cubes finaux livrés au premier trimestre 2017. Un nouveau traitement Haute Résolution de ces données a été rendu disponible début 2018. Les études d'interprétation sont en cours.

## ACTIFS OPÉRÉS

## PROJETS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

**Maîtrise des émissions de gaz à effet de serre**

Sur le site de Grand Anguille Marine, le projet de mise en place d'une compression HP sur la plateforme de GAAM permettant d'augmenter les capacités de fourniture de gaz HP pour le *gas lift* et de réduire le brûlage de gaz, ainsi que l'installation d'électropompes pour améliorer la disponibilité de l'export liquide, est en phase d'avant-projet avec la possibilité d'une sanction et d'un passage en phase projet en 2019.

**Maîtrise de la teneur en hydrocarbures dans les eaux de production**

Au terminal du Cap Lopez, une unité de traitement secondaire comprenant trois filtres coalesceurs, un flottateur et quatre turbocyclones qui permettront de réduire la teneur en hydrocarbures des eaux de production rejetées à moins de 10 mg/l est en cours de finalisation.





## ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS EN MER

### Anguille

Il n'y a pas eu d'opérations de forage en 2018 sur le champ d'Anguille.

Les deux *workovers* sur le champ d'Anguille envisagés pour la campagne de forage 2018-2019 ont dû être repoussés pour une prochaine campagne et remplacés par une campagne de forage sur Torpille. Des études géosciences ont démarré sur la zone nord d'Anguille afin de proposer des interventions visant à restaurer la production du socle et de définir les cibles pour une prochaine campagne de forage.

### Torpille

Une phase de redéveloppement du champ de Torpille a été lancée en 2018. Elle inclut le forage de trois nouveaux puits (deux puits producteurs et un puits injecteur) et une opération de *workover* sur un puits existant. Les opérations de forage ont commencé en novembre 2018. Le démarrage de la production du premier puits est prévu en mars 2019.

Les études géosciences en cours se concentrent sur le réservoir Anguille Terminal de la zone nord de Torpille et de Torpille Nord-Est.

### Baudroie et Baudroie Nord

L'étude conceptuelle d'installation de pompes électriques de fond de puits ESP (*electrical submersible pumps*) sur les champs de Baudroie et de Baudroie Nord a été finalisée en 2018. Le scénario de base prévoit la conversion de trois puits producteurs de Baudroie Nord dans une première phase. La réalisation de l'étude d'avant-projet est prévue pour le second semestre 2019.

### Grands travaux d'intégrité

Lancé en 2015, ce programme est basé sur l'approche ciblée d'appels d'offres spécifiques par plateforme. Il a déjà permis de mener des campagnes de peinture sur quatorze installations. La poursuite des travaux d'intégrité pour 2019-2020 se fera dans le cadre des campagnes de travaux de maintenance des plateformes ou encore des travaux d'arrêt.

Des travaux de réparation plus importants ont été réalisés en 2018 sur la torche d'AGMP. La solution a consisté à reprendre la structure existante et à remplacer la partie supérieure uniquement. Pendant les travaux, une torche temporaire a été montée sur flotteur. Cette solution pourra également être utilisée pour les réparations de la torche d'AGMPFC. Les travaux se sont achevés avec succès sans incident HSE.



## ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT SUR LES CHAMPS À TERRE

### Unité de traitement d'eau du centre PG2

La reprise du projet d'injection d'eau sur les champs d'Anguille et de Port-Gentil Océan a requis la mise en conformité de l'unité de relevage et de traitement d'eau de PG2.

En effet, les visites de maintenance réalisées ont relevé qu'une remise en état complète de l'unité d'injection d'eau était nécessaire avant son démarrage (reprise des équipements, des vannes de contrôles et des tuyauteries existantes) afin de la mettre en conformité et d'améliorer sa performance.

Les travaux ont été lancés en août 2017. L'injection d'eau pour les champs de Port-Gentil Océan a démarré au cours du premier trimestre 2018. Les anomalies identifiées sur les pompes d'injection d'eau pour les champs d'Anguille sont en cours de résolution.

### Port-Gentil Océan

Le *workover* pour restaurer l'intégrité du puits PO 004z et le remettre en production s'est terminé en avril 2018 avec la suspension temporaire de la production de ce puits. La reprise avec un appareil de forage plus lourd ou le forage d'une nouvelle branche pour atteindre le réservoir est à l'étude dans l'objectif de préparer une campagne à partir de 2020.

Les puits PO 007 et PO 008 qui présentaient des défauts d'intégrité majeurs ont été bouchés et abandonnés suivant les règles de l'art en 2018.

### Anguille Nord-Est

L'étude d'avant-projet a confirmé les réserves et le schéma de redéveloppement du champ d'ANE mer. Celui-ci comprend six nouveaux puits (quatre puits producteurs et deux puits injecteurs) forés depuis l'extension de la plateforme ANE2, trois opérations de *workover* et la conversion d'un puits existant producteur en injecteur. Les calculs économiques montrent qu'à ce jour le projet ne serait pas rentable avec les montants d'investissement envisagés et la fiscalité actuelle.

Le puits ANE 09 qui présentait des défauts d'intégrité majeurs a été bouché et abandonné suivant les règles de l'art en 2018.

### Pipelines île Mandji

Suite à l'expansion de la ville de Port-Gentil et pour éviter des constructions anarchiques, des protections respectant les distances de sécurité ont été mises en place pour les oléoducs les plus critiques et se poursuivent sur la base d'un plan pluriannuel.



### Terminal du Cap Lopez

Une évaluation des systèmes de prévention et de lutte contre les incendies au terminal du Cap Lopez a conduit à la décision d'installer une caserne de pompiers à proximité du site. L'amélioration du système en place au terminal, consistait à fiabiliser l'approvisionnement en eau par l'installation d'un moyen de pompage supplémentaire, à renforcer les réseaux de distribution d'eau et de mousse, et à installer un système de détection incendie par fibre optique sur les bacs du terminal.

Une mission menée par des experts du groupe Total a conduit à un ajustement du concept initial et une reprise des études. Cette phase d'étude supplémentaire a permis une optimisation du concept et la définition d'un phasage du projet sur 2018-2022. L'ingénierie de base est terminée. L'ingénierie de détail est en cours d'appel d'offres pour débiter au premier trimestre 2019.

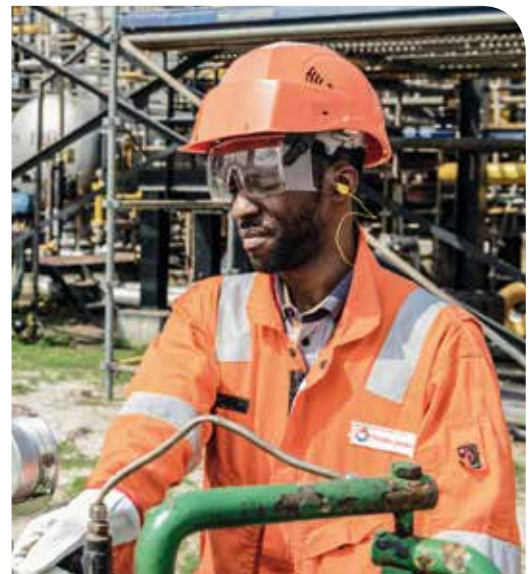
L'étude de la protection de la côte du Cap Lopez contre l'érosion a conduit à recommander le lancement d'un projet pour l'installation d'une barrière physique sur la côte est. Un processus de pré-qualification des entreprises qui seront consultées pour la réalisation des travaux a été effectué afin de s'assurer qu'elles ont pris la mesure des enjeux de sécurité opérationnelle, techniques, environnementaux et de contenu local.

Une liste de soumissionnaires en a été extraite et un appel d'offres est en cours pour identifier l'entreprise qui se chargera de l'ingénierie de détail, des approvisionnements et de la construction de l'ouvrage.

### MODE OPÉRATEUR DE TOTAL GABON

Une revue du mode opératoire a démarré en 2016 afin d'identifier des solutions de « rupture » qui permettraient de réduire le coût opératoire des actifs opérés par Total Gabon. Différents scénarios ont été évalués à un niveau préliminaire pour les champs offshore et le terminal du Cap Lopez.

Suite au recentrage des activités de Total Gabon, seule l'étude d'optimisation des installations offshore par déploiement de pompes ESP ainsi que la conduite des installations depuis la terre et la mise en place d'un environnement collaboratif ont été retenus. Le démarrage de la salle contrôlé centralisé des opérations et la mise à disposition de la salle collaborative a eu lieu en février 2019.





## ACTIVITÉS NON OPÉRÉES

### Rabi-Kounga

Le 30 septembre 2018, Total Gabon a cédé l'intégralité de sa participation (32,924 %) dans le champ de Rabi-Kounga.

### Grondin-Girelle-Pageau (GGP)

Les activités sur les champs du secteur Grondin (champs de Grondin, Gonelle, Barbier, Mandaros) incluent :

- une activité de mesures et d'interventions *rigless* (pompage, changement de design *gas lift*) sur les puits de GGBM pour augmenter la production ;
- des travaux de maintenance en particulier de fiabilisation des compresseurs *gas lift* de Gonelle et Barbier, et de l'unité de traitement d'eau de Grondin ;
- des travaux d'intégrité suite à une campagne d'inspection sur les structures et risers. Parmi ces travaux, il y a le remplacement de *boat landings*, le renforcement de protections cathodiques, la stabilisation et réparation de risers et la reprise de structures corrodées ;
- le démantèlement du quartier vie obsolète de Grondin et le renforcement de la plateforme GRM-PFH afin d'accueillir en 2019 les équipements procédé du projet GGP phase 1 ;
- le démarrage d'une campagne de quatre *workovers* sur Barbier avec deux objectifs : produire le gaz cap pour pallier au manque de *gas lift* ; remettre en production des puits actuellement fermés pour raison d'intégrité.

En 2018, le projet GGP Phase 1 a été sanctionné ; il devrait être finalisé au premier semestre 2019. Il consiste en la conversion de dix puits du champ de Grondin en pompage par ESP ainsi que l'installation d'équipements électriques et de traitement d'eau adéquats pour augmenter la production.

Enfin, le futur quartier vie de Grondin pour environ 140 personnes devrait être opérationnel au premier semestre 2019.

Les activités sur les champs de Girelle et Pageau ont porté essentiellement sur des travaux d'intégrité et de maintenance des installations.

### Hylia II

Les activités sur le champ de Hylia en 2018 ont porté sur :

- la maintenance des équipements défailants (compresseur *gas lift* et transformateur électrique) ;
- le remplacement du *boat landing* existant ;
- des opérations *slick line* pour inspecter et nettoyer les puits ainsi que pour réaliser des mesures ;
- deux opérations de *workover* successives en mars puis en septembre pour changer la pompe ESP du puits HYM-02.

Le projet d'injection d'eau lancé début 2018 est en phase de mise en service. Le démarrage de l'injection d'eau est prévu au premier trimestre 2019.

## DIVERS

### Terminal du Cap Lopez

Total Gabon prend en charge ses productions ainsi que les productions d'autres opérateurs provenant de différents champs à terre et en mer et évacuées au terminal du Cap Lopez.

# PRODUCTION ET RÉSERVES

## PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT

La part de la production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon <sup>(1)</sup> s'établit à 36,1 kb/j (13,2 Mb sur l'année) en 2018 contre 44,6 kb/j (16,3 Mb sur l'année) en 2017.

## PRODUCTION OPÉRÉE PAR TOTAL GABON

La production des champs opérés par Total Gabon en 2018 s'est établie à 24,7 kb/j (9,0 Mb sur l'année), en baisse par rapport à 48,5 kb/j (17,7 Mb sur l'année) en 2017.

Suite à la cession des champs à terre le 30 octobre 2017, la production opérée n'a porté en 2018 que sur la qualité Mandji. En 2017, la production opérée s'était répartie entre Mandji pour 39,8 kb/j et Rabi pour 8,7 kb/j.

La baisse des quantités produites de Mandji s'explique essentiellement par :

- des avaries sur les compresseurs des champs d'Anguille et de Torpille au premier semestre 2018 ;
- le transfert du rôle d'opérateur sur les champs de Girelle, Pageau, Hylia et du secteur Grondin ;
- le déclin naturel des champs ;

partiellement compensée par :

- l'apport de l'acquisition d'une participation additionnelle de 50 % dans le permis de Baudroie-Mérou en juin 2017.

La part de la production opérée liée aux participations de Total Gabon <sup>(1)</sup> s'est élevée à 24,7 kb/j (9,0 Mb sur l'année) en 2018 à comparer à 38,3 kb/j (14,0 Mb sur l'année) en 2017.

## PRODUCTION NON OPÉRÉE

La production du champ de Rabi-Kounga <sup>(2)</sup>, opéré par Assala Gabon, ressort à 11,3 kb/j (4,1 Mb sur l'année) en 2018, contre 14,8 kb/j (5,4 Mb sur l'année) en 2017.

La part de la production non opérée liée à la participation de Total Gabon dans ce champ <sup>(2)</sup> s'est élevée à 3,6 kb/j (1,3 Mb sur l'année) en 2018, à comparer à 4,9 kb/j (1,8 Mb sur l'année) en 2017.

La production des champs Mandji opérés par Perenco s'est élevée à 12,5 kb/j en 2018 (4,6 Mb sur l'année) contre 2,2 kb/j (0,8 Mb sur l'année) en 2017.

La part de la production non opérée liée aux participations de Total Gabon dans ces champs s'est élevée à 7,8 kb/j (2,9 Mb sur l'année) en 2018 contre 1,4 kb/j (0,5 Mb sur l'année) en 2017.

## RÉSERVES DE PÉTROLE BRUT <sup>(1)</sup>

Au 31 décembre 2018, les réserves prouvées <sup>(3)</sup> de pétrole brut de Total Gabon s'élève à 131 Mb, pour 139 Mb en 2017.

La durée de vie des réserves prouvées et probables <sup>(4)</sup> de pétrole brut au 31 décembre 2018 est de près de 15 ans au rythme actuel de production.

*(1) Chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production*

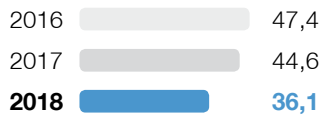
*(2) À la suite de la cession de la participation de Total Gabon dans le champ de Rabi-Kounga finalisée le 30 septembre, les chiffres 2018 ne couvrent que les neuf premiers mois de l'année.*

*(3) Les réserves prouvées sont les quantités de pétrole brut que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes. Pour 2016, 2017 et 2018, elles ont été évaluées respectivement sur la base d'un prix du Brent de 42,82 \$/b, 54,36 \$/b et 71,43 \$/b (moyenne arithmétique du premier jour de cotation des douze mois de l'année).*

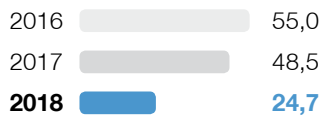
*(4) En se limitant aux réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.*



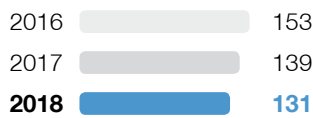
**PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT**  
LIÉE AUX PARTICIPATIONS DE TOTAL GABON <sup>(1)</sup>  
*en milliers de barils/jour*



**PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT**  
OPÉRÉE PAR TOTAL GABON  
*en milliers de barils/jour*



**RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE BRUT <sup>(1)</sup>**  
*en millions de barils*



(1) Chiffres comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

# COMMERCIALISATION

## LES PRIX

Le prix du Brent daté s'est établi à 71,3 dollars par baril (\$/b) en moyenne sur 2018 contre 54,2 \$/b en 2017. L'année a été marquée par la volatilité des prix. Les prix ont suivi une tendance haussière sur les trois premiers trimestres de 2018 pour finalement corriger fortement au cours du quatrième trimestre.

Sur les trois premiers trimestres les fondamentaux haussiers ont été :

- les craintes puis la confirmation de la sortie des États-Unis de l'accord nucléaire avec l'Iran ;
- la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine ;
- la limitation des capacités d'export aux États-Unis due à des contraintes logistiques ;
- les incertitudes sur la production libyenne ;
- la forte baisse de la production vénézuélienne.

Au cours du dernier trimestre un ralentissement économique mondial nourrissant des craintes sur le maintien de la demande a fait basculer la dynamique. L'équilibre entre l'offre et la demande était très fragile depuis le début de l'année. Un ralentissement économique en Europe et aux États-Unis a suffi pour entraîner une baisse forte et durable sur l'ensemble du trimestre. Début octobre le prix du Brent daté a atteint 86,2 \$/b, son plus haut niveau depuis quatre ans. Fin décembre le prix du Brent a chuté jusqu'à 50,2 \$/b, son plus bas niveau sur l'année.

## Focus 4<sup>e</sup> trimestre

Durant le quatrième trimestre 2018 une baisse significative et continue des cours du pétrole a été observée.

L'offre mondiale reste perturbée par l'établissement des sanctions iraniennes, les arrêts de production en Libye, une production vénézuélienne au plus bas depuis 30 ans, la guerre commerciale persistante entre la Chine et les États-Unis et les réductions de production annoncées de l'OPEP.

Cependant le marché s'était déjà équilibré autour de ces éléments au cours du troisième trimestre qui étaient déjà valorisés dans les prix élevés du Brent. L'équilibre entre l'offre et la demande s'est écarté sur le quatrième trimestre et les prix ont rapidement suivi.

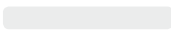


En effet, la demande s'est affaiblie autour de marges de raffinage en forte baisse et l'activité de raffinage qui a suivi. Par ailleurs, on peut noter des températures mondiales plus élevées que d'habitude pour la saison, ce qui n'a pas soutenu la demande. Au périmètre du Mandji, l'affaiblissement de la demande asiatique et les taux de fret extrêmement élevés ont obligé à saisir des arbitrages vers l'Europe pour tirer la meilleure valeur des volumes. Deux cargos sur quatre ont déchargé en Europe.

Dans ce contexte de forte volatilité, les différentiels du Mandji ont bien résisté et affichent le niveau trimestriel le plus élevé de l'année.



## VENTES DE PÉTROLE BRUT

en millions de barils

2016		17,6
2017		15,9
2018		12,1

### LE MARCHÉ

La croissance de la demande en produits pétroliers pour l'année 2018 est restée en ligne avec celle de 2017, à savoir une croissance de 1,5 Mb/j. La demande 2018 est restée très alignée avec celle de 2017 en termes de proportion des produits :

- gazole : +0,6 Mb/j,
- essence : +0,2 Mb/j,
- kérosène : +0,2 Mb/j,
- naphta : -0,2 Mb/j,
- autres : +0,9 Mb/j.

On note cependant une baisse de la demande de naphta et des *cracks* naphta historiquement bas.

En termes de répartition géographique, la croissance de la demande continue d'être tirée par l'Asie (+0,7 Mb/j) alors que l'Europe compte pour +0,2 Mb/j et l'Amérique du Nord pour +0,3 Mb/j. La demande en Afrique et au Moyen-Orient reste stable alors que la demande en Amérique Latine est en contraction pour la deuxième année consécutive. En Asie, la Chine et l'Inde continuent d'être les principaux moteurs de la croissance avec respectivement +0,5 Mb/j et +0,2 Mb/j.

L'offre mondiale de pétrole brut a augmenté en 2018 par rapport à 2017 de 1,44 Mb/j (contre 0,3 Mb/j en 2017 par rapport à 2016). L'offre de brut a augmenté de 1,4 Mb/j dans les pays non-Opep, l'essentiel de l'augmentation venant des pétroles de schiste aux États-Unis. La production a diminué de 0,2 Mb/j dans les pays de l'Opep.

Dans ce contexte, les stocks de brut ont diminué de 0,3 Mb/j en 2018. Cela fait suite à plusieurs années de constitution de stocks jusqu'en 2016 qui avait engendré des niveaux de stock exceptionnellement élevés. Ce tirage sur les stocks de brut a permis une remontée des prix du brut excepté sur la dernière partie de l'année.

## LES DIFFÉRENTIELS DES BRUTS GABONAIS

Les bruts gabonais, comme tous les bruts d'Afrique de l'Ouest, ont connu globalement une année favorable. Ils ont bénéficié de taux de fret bas en raison d'une forte disponibilité de navires sur le marché, excepté sur le dernier trimestre de l'année, permettant d'arbitrer ces bruts principalement vers l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Europe.

Le Mandji est un brut moyennement lourd et soufré qui produit principalement du fuel à haute teneur en soufre, utilisé comme soute marine. Son différentiel par rapport au Brent daté s'est dégradé en 2018 à -4,12 \$/b contre -3,49 \$/b en 2017 (moyenne pondérée des volumes vendus). Comme en 2017, le Mandji, a été exporté principalement en Asie. Le resserrement de l'écart entre les marqueurs Brent et Dubaï ainsi que des taux de fret bas vers l'Asie (sauf sur le dernier trimestre) ont favorisé les exportations vers cette région. L'augmentation de la croissance de la demande reste tirée par la Chine en particulier favorisée par l'augmentation des quotas des raffineurs indépendants. Cependant 25 % des cargaisons ont été exportées hors d'Asie, à destination principalement de l'Europe.

Le Rabi Light est un brut moyennement lourd à faible teneur en soufre et au point d'écoulement élevé engendrant des contraintes de logistique. Il est principalement destiné au marché asiatique pour la production de *fuel oil* à très basse teneur en soufre ou le *crude burning* au Japon (utilisation directe du brut dans les centrales électriques), aux marchés de la côte est américaine et de la Méditerranée. La commercialisation de cette qualité a cessé pour Total Gabon le 30 septembre 2018 à la suite de la sortie de la Société de cette production. Sur cette période de commercialisation, l'ensemble des volumes ont été exportés vers l'Asie, excepté un export vers les États-Unis, où les marges obtenues étaient meilleures compte tenu des taux de fret, des prix de cession officiels de l'Arab light à destination de l'Asie et du niveau du marqueur Dubaï. L'amélioration des *cracks fuel* à très basse teneur en soufre, particulièrement en Asie a contribué à une augmentation de la demande pour ce brut. Dans ce contexte, le différentiel du Rabi Light s'est fortement apprécié, à -0,14 \$/b en 2018 contre -0,82 \$/b en 2017 (moyenne pondérée des volumes vendus).



# RESSOURCES HUMAINES

## RECRUTEMENT ET CARRIÈRES

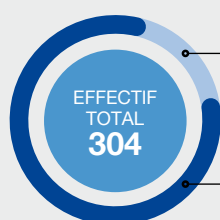
En 2018, neuf ingénieurs et un technicien ont rejoint la Société, principalement dans les métiers des opérations pétrolières, poursuivant ainsi l'adaptation des compétences associée à la transformation de la Société.

De plus, 43 salariés ont bénéficié localement d'une mobilité professionnelle. Enfin le nombre de collaborateurs gabonais en expatriation dans des filiales ou au siège du groupe Total s'établit à 14. La mobilité tant interne qu'internationale représente un des leviers essentiels pour développer les compétences des collaborateurs et les préparer à prendre des responsabilités plus larges.

Dans le cadre de la convention de partenariat entre Total Gabon, le Fonds d'aide à l'Insertion et la Réinsertion professionnelles (FIR) et le Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse, de la Formation professionnelle, de l'Insertion et de la Réinsertion, 29 apprentis ont été accueillis au sein de la Société en 2018 ; cela représente plus de 140 jeunes accueillis dans le cadre de ce dispositif depuis 2014. L'objectif de ce partenariat est, par le biais d'une première immersion en milieu professionnel, de contribuer à l'employabilité de jeunes gabonais inscrits à l'Office National de l'Emploi (ONE), confirmant ainsi le rôle de pionnier de la Société et son engagement citoyen.



## EFFECTIFS PRÉSENTS AU 31 DÉCEMBRE 2018



EXPATRIÉS : 59

GABONAIS : 245

Ingénieurs	108
Agents Techniques Supérieurs (ATS)	67
Agents Très Hautement Qualifiés (ATHQ)	63
Employés et Ouvriers (EO)	7
<b>Total</b>	<b>245</b>

## FORMATION

Le développement des ressources humaines passe également par le renforcement des compétences des collaborateurs à travers la formation professionnelle. Ainsi, en 2018, l'effort de formation a été maintenu à un niveau élevé, soit 1,3 millions de dollars.

En 2018, 50 % du budget a été consacré aux formations collectives faites au Gabon, en ligne avec la stratégie de régionalisation de la formation nécessaire dans le contexte de transformation de la Société. L'accent a été mis sur les formations HSE, sur le renforcement des capacités du personnel intervenant sur les installations de production, mais également sur les formations relatives aux techniques de management.

## PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES

La transformation de Total Gabon initiée dès 2015, qui s'est traduite par l'optimisation du périmètre d'activité, l'adaptation en conséquence de la structure, notamment à travers une plus grande discipline dans la maîtrise des dépenses, une baisse des effectifs et une réorganisation, a naturellement suscité des interrogations chez les collaborateurs.

L'année 2018 a donc été marquée par plusieurs mois de discussions et de négociations avec les différents organes de représentation du personnel, coordonnées par le ministère du Travail. Bien que ces négociations n'aient pas encore donné lieu à la conclusion d'accords, la Société s'est efforcée de maintenir le dialogue social conformément à la tradition. Elle a ainsi fait de très nombreuses propositions répondant aux problématiques soulevées en amendant des décisions prises antérieurement sans transiger sur ses valeurs fondamentales.

L'ensemble des équipes de la Société a compris à travers les différents forums d'échanges organisés que ces orientations stratégiques avaient permis de surmonter la crise consécutive à la chute des prix du pétrole, ces derniers restant volatils. Ces orientations ont également permis de saisir les opportunités de valorisation des ressources du portefeuille comme le démontre l'actuelle campagne de forage sur l'off-shore.





# HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

## RÉSULTATS SÉCURITÉ

Total Gabon a réalisé une année 2018 sans accident avec arrêt, le dernier datant du 16 septembre 2017, soit 471 jours au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette performance fait suite à un précédent record de 932 jours entre février 2015 et septembre 2017.

Avec un volume des heures travaillées de 5,6 millions en 2018 contre 7,5 millions en 2017, cela se traduit par :

- un taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIF<sup>(1)</sup>) de 0,00 avec pour objectif de 0,25 ; soit une amélioration par rapport à 0,27 réalisé en 2017 ;
- un taux de fréquence des accidents déclarés (TRIR<sup>(2)</sup>) de 0,2 avec pour objectif de 1,0 à comparer avec 1,2 réalisé en 2017.

Cette amélioration des performances sécurité se confirme avec un nombre d'incidents à haut potentiel de 12 contre 29 en 2017.

Malgré ces résultats en forte amélioration, rien n'est jamais acquis en matière de sécurité comme en témoigne l'accident avec arrêt de travail survenu le 7 février 2019 au terminal du Cap Lopez. Il convient de toujours demeurer vigilant pour continuer à progresser. Des actions de sensibilisation et de formation se poursuivent afin de constamment améliorer notre culture de maîtrise des risques et d'appropriation de la valeur sécurité.



## ENVIRONNEMENT

Tous les indicateurs environnementaux sont conformes aux objectifs initiaux fixés pour 2018. Au terminal du Cap Lopez, la teneur moyenne en hydrocarbures dans les eaux de rejet a été de 6,4 mg/l contre 6,6 mg/l en 2017. Ces performances en légère amélioration sont le fruit d'un travail rigoureux de suivi quotidien par toutes les équipes de la Société. Le seuil maximum est de 10 mg/l en rejet côtier.

Concernant le torchage, la moyenne annuelle du gaz brûlé est de 0,353 kSm<sup>3</sup>/j pour un objectif de 0,460 kSm<sup>3</sup>/j. Elle est en baisse par rapport à la moyenne de 0,763 kSm<sup>3</sup>/j en 2017. Total Gabon continue ainsi à réduire le brûlage de gaz après avoir atteint l'objectif de réduction de 50 % entre 2009 et 2015.

La moyenne de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) s'établit à 84 kt eq CO<sub>2</sub>/Mbepd pour un objectif de 70 kt eq CO<sub>2</sub>/Mbepd. Il est en hausse par rapport à 2017 où elle était de 73 kt eq CO<sub>2</sub>/Mbepd principalement à cause de l'indisponibilité du compresseur et de la torche du site d'Anguille.

## HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Cette année 2018 a vu la poursuite des actions pour pérenniser la prévention et la maîtrise des risques en hygiène et sécurité au poste de travail. On peut citer entre autres, la réalisation de campagnes de sensibilisation avec le médecin du travail, des audits internes et des inspections avec l'administration et un cabinet spécialisé.

(1) LTIF : Lost Time Injury Frequency, nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

(2) TRIR : Total Recordable Injury Rate, nombre d'accidents déclarés par million d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.



# DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION

Les activités de développement durable et de diversification de Total Gabon sont essentiellement financées par la Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et par la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH). Elles concernent des organismes ou des projets d'intérêt général, principalement dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de la protection de l'environnement.

Les dépenses engagées par la Société au cours de l'exercice 2018 se sont élevées à 20,8 M\$ (contre 29,8 M\$ en 2017).

Quant au Fonds de Développement des Communautés Locales (FDCL), les dépenses engagées par la Société ont été de 1,3 M\$ au cours de l'exercice 2018, contre 0,6 M\$ en 2017.

## ÉDUCATION ET FORMATION

- Total Gabon a poursuivi son soutien à l'**Institut du Pétrole et du Gaz de Port-Gentil (IPG)**. Ce centre de formation vise à préparer des techniciens et ingénieurs capables d'opérer à tous les niveaux de l'industrie pétrolière. Durant l'année scolaire 2017-2018 l'IPG a formé 490 stagiaires.
- Le soutien financier au **Lycée Victor Hugo de Port-Gentil** et aux **classes préparatoires du Lycée Léon Mba de Libreville** s'est poursuivi en 2018, conformément à la convention signée avec la Mission laïque française. Ces soutiens sont nécessaires pour maintenir un haut niveau d'enseignement, notamment dans les classes préparatoires.
- Le soutien financier au **Centre de Spécialisation Professionnelle de Port-Gentil (CSP)** a été maintenu en 2018 avec de très bons résultats. Sur 38 candidats inscrits (12 en maintenance mécanique industrielle ; 10 en instrumentation & régulation industrielle ; 8 en tuyauterie & soudure industrielle ; 8 en maintenance électricité industrielle), 37 ont été admis, soit un taux de réussite de 97 %.

- Dans le cadre du projet d'**Appui à la Formation et l'Insertion Professionnelle (AFIP)** 97 jeunes sur 100 ont réussi la formation qualifiante dans les métiers de la maintenance mécanique industrielle, de l'instrumentation et régulation industrielle et de la commercialisation des produits pétroliers. L'année académique 2018-2019 a débuté le 4 septembre 2018 avec 37 stagiaires.

- Le soutien au **programme de bourses d'enseignement supérieur** a été maintenu en 2018. Ce programme a pour objet de soutenir financièrement des étudiants des filières Géosciences cycle ingénieur durant toute la durée de leur formation. Cinq étudiants ont signé un nouveau contrat de parrainage pour l'année académique 2018-2019.

## SANTÉ ET RECHERCHE MÉDICALE

- Le soutien financier au **Centre International de Recherches Médicales de Franceville (CIRMF)** a continué en 2018. L'activité du CIRMF s'articule autour de trois axes :
  - la recherche : le CIRMF a produit 25 publications en 2018. Le Centre a également poursuivi son programme de recherche sur les maladies infectieuses (parasitologie, zoonoses et maladies émergentes, primatologie) et sur l'apparition des épidémies ;
  - la formation : avec 3 lauréats au Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) et 19 soutenances dont 4 doctorants, 10 Master, 4 licences et 1 ingénieur en Biologie Médicale ;
  - les diagnostics (analyses biologiques de routine, analyses spécifiques avec des échantillons provenant du réseau des Instituts Pasteur) et les actions de santé publique avec essentiellement la mise en quarantaine sanitaire et le transfert de plusieurs animaux vers des sites gérés par l'Agence Nationale des Parcs Nationaux du Gabon (AMPN).



- Le soutien financier de l'association **3S** a augmenté en 2018. Cela a permis de couvrir ses prestations au bénéfice d'un plus grand nombre de demandeurs d'appui en matière de sensibilisation et de prévention de santé sexuelle et de reproduction. Cette action permet à Total Gabon de participer à la lutte contre le VIH SIDA, les IST et les grossesses précoces au bénéfice des populations de la province de l'Ogooué Maritime au Gabon. Ce financement, qui a débuté par une première collaboration de 2015 à 2018, période qui a vu la mise à disposition d'un siège dédié, s'est poursuivi par un renouvellement de trois ans au vu de l'impact très positif des activités et des sollicitations nombreuses des populations. Environ 3 750 entretiens ont été réalisés et 4 700 personnes sensibilisées.
- Total Gabon a soutenu le **Samu social antenne de Port-Gentil** par la remise d'un don de médicaments. Le Samu social est un outil de réduction de la pauvreté et de la mortalité qui permet aux populations de la province de l'Ogooué Maritime, plus vulnérables, d'avoir un soutien immédiat en cas de détresse sanitaire et sociale.

### DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le soutien financier à l'**Institut Gabonais d'Appui au Développement** (IGAD) s'est poursuivi en 2018. Cela a permis notamment :

- d'accompagner les agriculteurs installés dans les nouveaux périmètres agricoles (139 exploitations agricoles, 18 exploitations pastorales totalisant 8 533 têtes, deux ateliers de transformation de manioc et deux mini-provenderies) ;
- de former 50 stagiaires dans les domaines du maraîchage et de l'organisation des producteurs ;
- de poursuivre la recherche et l'accompagnement sur les cultures pluriannuelles, les systèmes de couvertures végétales et l'horticulture avec trois nouvelles variétés de choux ;
- de réaliser une veille technique principalement sur les anciens périmètres agricoles de la province de l'Estuaire.

### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les plans Gabon Bleu – Gabon Vert constituent des piliers majeurs du programme gabonais de diversification économique, en termes de gestion durable des ressources halieutiques et de valorisation du « pétrole vert » que constitue le milieu naturel. Son potentiel comprend 800 kilomètres de littoral maritime, neuf aires marines protégées couvrant une surface de 30 000 km<sup>2</sup>, 11 % du territoire transformés en parcs nationaux et 22 millions d'hectares de forêt.

Tout en prenant en compte les impératifs de développement et d'industrialisation, la participation de Total Gabon au financement de ces plans contribue à l'effort mondial de préservation de l'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique.







# GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

- 34.** Risques de l'émetteur
- 37.** Gouvernement d'entreprise
- 45.** Le Comité directeur de Total Gabon

# RISQUES DE L'ÉMETTEUR

## RISQUES JURIDIQUES DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET PRODUCTION

Total Gabon mène des activités d'exploration et de production, qui sont soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et de la production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des monnaies et la fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les termes des concessions, permis et contrats de partage de production sont spécifiques et attribués ou conclus par l'État gabonais. Ils sont soumis soit au régime de la convention d'établissement de Total Gabon, soit à celui du contrat de partage de production.

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais. Dans ce régime de concession, Total Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et Total Gabon s'engage à verser à l'État, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée sur la production et un impôt sur les bénéfices. Le 5 juillet 2007, Total Gabon a signé avec la République gabonaise le renouvellement, pour une durée de 25 ans, de sa convention d'établissement.

Ce renouvellement a été l'occasion de moderniser le régime juridique et fiscal des concessions, des permis d'exploitation et des installations d'évacuation de brut de Total Gabon, afin de favoriser l'exploration et les projets de développement des ressources en hydrocarbure, et de soutenir la production de pétrole et de gaz au Gabon.

Le contrat de partage de production pose un cadre juridique différent de la convention d'établissement : il définit les modalités du partage de la production et établit les règles de coopération entre Total Gabon et l'État gabonais, à travers la Direction Générale des

Hydrocarbures. Cette dernière peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la comptabilisation des coûts et au calcul du partage de la production.

En contrepartie, Total Gabon dispose d'une partie de la production appelée *cost oil* dont la vente doit permettre le remboursement de toutes les dépenses d'investissements et des coûts opératoires. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, dans des proportions différentes selon les contrats entre Total Gabon et l'État gabonais.

Les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures font l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités. Ils sont accordés pour des périodes de temps limitées, et comportent une obligation en cas d'insuccès de rendre une grande partie, voire la totalité, de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concessions dont la durée est plus longue.

## EXPOSITION AUX RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

### Nature des risques

Les activités de Total Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Les risques industriels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées : forage, traitement sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie, la fuite de produits toxiques et la pollution. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement oléoducs) et enfin des quantités concernées.

La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air, dans l'eau ou dans les sols et à la production de déchets. Ces risques impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Parmi ceux-ci figurent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits ainsi que les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie, d'explosion ou de pollution.

Tous ces événements sont susceptibles de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, d'entraîner une interruption d'activité et de provoquer des dommages environnementaux. Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles au plan écologique (forêt tropicale, milieu marin, etc.). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

### Évaluation et maîtrise des risques

Total Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations. Total Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes gabonaises ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise de ses risques industriels et environnementaux. Les évaluations de risques débouchent généralement sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est

inévitabile. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

Comme tout dispositif de vérification, le système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de Total Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

### ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

Total Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle du groupe Total, notamment celles mises en place avec Omnium Reinsurance Company (ORC), société de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance du groupe Total et dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques.

Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurance gabonaise.

### **RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION ET À LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE**

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissement élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier, ainsi qu'aux conditions météorologiques. Au premier rang des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors du forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables. Ultérieurement, si les estimations des réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de Total Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour permettre à Total Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment pour compenser en tout ou partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à Total Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

### **RISQUES ÉTHIQUES ET DE NON-CONFORMITÉ**

Les conduites contraires à l'éthique ou les situations de non-conformité aux lois et règlements applicables, y compris les situations de non-conformité aux dispositifs de lutte contre la fraude ou la corruption de la part de Total Gabon, ses collaborateurs, ses partenaires, agents ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon, sont susceptibles d'exposer la Société ou ses collaborateurs à des sanctions pénales et civiles, et peuvent porter atteinte à sa réputation et à sa valeur actionnariale.

Dans le cadre des priorités d'actions définies par la direction générale, un programme d'intégrité et de conformité est déployé au sein de Total Gabon et se traduit notamment par la mise en place de procédures, d'actions de sensibilisation de différentes parties prenantes et de formation des collaborateurs et prestataires.

L'ensemble des règles d'intégrité de Total Gabon (politique éthique, directives et procédures contre la fraude ou la corruption) formalise l'engagement de la Société et définit les exigences, principes d'actions et comportements requis de ses collaborateurs, ses partenaires ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon.



# GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## INFORMATIONS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### APPLICATION DU SYSTÈME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ISSU DE L'OHADA

Le traité instituant l'Organisation d'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), dont la République gabonaise est un état membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des actes uniformes, en particulier l'Acte uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, tel que révisé le 30 janvier 2014, applicable à la Société en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de société anonyme avec Conseil d'administration et faisant appel public à l'épargne.

En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte uniforme présentent certaines similitudes avec la législation en vigueur sur le territoire de la République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été élaboré, à la date de rédaction du présent Rapport financier annuel, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises de la République gabonaise.

### DISSOCIATION ENTRE LES FONCTIONS DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CELLES DE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte uniforme de l'Ohada (relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'Ohada) tel que révisé en 2014, qui prévoit une dissociation entre les fonctions exercées par le directeur général de la Société et celles exercées par le président du Conseil d'administration de la Société.

Dans le cadre de cette dissociation :

- le **Conseil d'administration**, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre, d'autre part, de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la Société et de régler par ses délibérations les affaires qui la concernent (article 20 des statuts de la Société) ;
- le **directeur général** a pour mission d'assurer la direction générale et la gestion des activités de la Société ; il est nommé par le Conseil d'administration, parmi ou en dehors de ses membres, et est révocable à tout moment par le Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;
- le **président du Conseil d'administration** est nécessairement administrateur et désigné par le Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur (deux ans renouvelable). Il a pour mission, outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales des actionnaires, de veiller à ce que le Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le directeur général. Le président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

### **INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

En vertu de l'Acte uniforme, l'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme fixe qu'elle détermine souverainement et qui est librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres (article 22 des statuts de la Société).

En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration : les indemnités de fonction allouées chaque année à chaque administrateur sont versées de manière forfaitaire pour moitié seulement, le solde étant versé en fonction de la présence de cet administrateur aux réunions du Conseil d'administration pendant cette même année.

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2018, à un total de 180 000 000 francs CFA.

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2018, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

### **AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AUX MANDATAIRES SOCIAUX**

En dehors de ces indemnités de fonction, des rémunérations et avantages en nature attribués par le Conseil d'administration au directeur général de la Société, en application de l'article 22 des statuts de la Société et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses administrateurs, aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé, en 2018, par la Société à l'un de ses administrateurs.

La Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune autre garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2018.

### **OPTIONS SUR ACTION**

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

### **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2018**

La Société est une filiale indirecte de Total S.A. Son capital, au 31 décembre 2018, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Total Holdings SAS<sup>(1)</sup>, détenue à 100 %), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

Au 31 décembre 2018, les dix administrateurs de la Société se répartissent entre les cinq catégories suivantes :

- un administrateur exerçant les fonctions de directeur général de la Société (Henri-Max Ndong Nzue) ;
- cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de la Société (Patrick Guenkel, Olivier Jocktane) ou au sein du groupe Total (Guy Maurice, Frédéric Agnès, Emmanuel Chapon) ;
- la République gabonaise, représentée par Michel Antseleve ;
- un administrateur qui exerce ou a exercé des fonctions au sein d'une administration de la République gabonaise (Etienne Mboumba) ;
- un administrateur qui exerce la fonction d'administrateur directeur général au sein de la société nationale des hydrocarbures du Gabon (Patrichi Christian Tanasa) ;
- un administrateur n'appartenant à aucune de ces catégories (Philippe Pontet).

(1) Anciennement Elf Aquitaine S.A. suite au changement de dénomination sociale effectif à compter du 21 mars 2019.

## RÉUNIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2018

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni cinq fois en 2018. Sur un ensemble de dix administrateurs, neuf administrateurs ont, en moyenne, assisté à ces réunions.

Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

### 27 mars 2018

Examen des comptes de l'exercice 2017, examen du projet de rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et du projet de résolutions à présenter à l'Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2018 et cooptation d'un nouvel administrateur ;

### 12 avril 2018

Examen du projet de résolutions portant sur les mandats des commissaires aux comptes

### 22 mai 2018

Examen des comptes du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, modalités de mise en paiement du dividende et renouvellement des mandats du directeur général et du directeur général adjoint ;

### 30 août 2018

Présentation des résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2018 et approbation du projet de création d'un groupement d'intérêt économique ;

### 15 novembre 2018

Compte-rendu d'activité de la Société et approbation du budget 2019.

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de quorum et de majorité ont été satisfaites par la présence physique de plus de la moitié des administrateurs en fonction.

Les réunions du Conseil d'administration sont généralement au nombre de quatre par an et portent à la fois sur l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels, revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

## PRÉPARATION EN INTERNE DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le processus mis en œuvre par le directeur général, sous la supervision du président du Conseil d'administration, pour la préparation des travaux du Conseil d'administration reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable en premier lieu que les opérations soient réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de performance, de sécurité et de rentabilité ; en second lieu, que les informations financières soient fiables ; enfin en troisième lieu, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres sociétés du groupe Total, soient respectés.

## INFORMATION PRÉALABLE DES ADMINISTRATEURS

Total Gabon a mis en place un système d'information permettant, préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement les administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle.

En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société dans les délais et selon les formes légalement requises est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

## DIRECTION GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2018

Au 31 décembre 2018, la composition de la direction générale de Total Gabon était la suivante :

- directeur général : Henri-Max Ndong Nzue ;
- directeur général adjoint : Olivier Jocktane ;
- directeur général délégué : Léon Folquet.

**AU 31 DÉCEMBRE 2018**

# LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TOTAL GABON

était la suivante :

**Monsieur Guy MAURICE**

61 ans<sup>(1)</sup>.

Président du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 11 avril 2014 et directeur Afrique au sein de la direction générale de l'Exploration & Production du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du groupe Total : président de Total Exploration Production Nigeria, Total E&P Nigeria Ltd, Total Upstream Nigeria Ltd, Total Petroleum Nigeria Ltd et Brass Holdings S.a.r.l. ; président du Conseil d'administration de Total E&P Angola, Total E&P Congo et Total E&P Côte d'Ivoire, East African Crude Oil Pipeline (EACOP) Ltd et Total East Africa Pipeline Holding UK Ltd.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018 (AGO 05/2019).*

**La République gabonaise représentée par Monsieur Michel ANTSELEVE**

53 ans<sup>(1)</sup>.

Il représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 29 novembre 2017. Il est par ailleurs conseiller spécial chargé de mission auprès du Président de la République et Enseignant Chercheur à l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (Gabon).

> La République gabonaise détient 1125010 actions Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2019 (AGO 05/2020).*

**Monsieur Henri-Max NDONG NZUE**

53 ans<sup>(1)</sup>.

Administrateur et directeur général de Total Gabon depuis le 8 janvier 2015.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2019 (AGO 05/2020).*

**Monsieur Patrichi Christian TANASA**

36 ans<sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 12 avril 2018. Il exerce également la fonction d'administrateur directeur général de la Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018 (AGO 05/2019).*





### Monsieur Frédéric AGNES\*

47 ans <sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 6 janvier 2016 et responsable de la direction des opérations filiales Exploration & Production et Gaz à la direction financière du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du groupe Total, notamment : président de Total Holdings Europe, administrateur de Total E&P Norvège AS, Total Upstream UK Ltd, Total E&P UK Ltd, Total E&P Nederland BV, Total Holdings Nederland BV, Total E&P Russie, Total E&P Canada Ltd, Total Capital Canada Ltd et Total E&P Congo.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018 (AGO 05/2019).*

\* Remplacé au 4 avril 2019 par

### Monsieur Dimitri LOBADOWSKI

41 ans <sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 4 avril 2019 et responsable de la direction des opérations filiales Exploration & Production à la direction financière du groupe Total.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018 (AGO 05/2019).*



### Monsieur Emmanuel CHAPON

42 ans <sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 4 avril 2017 et délégué Gabon au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2019 (AGO 05/2020).*



### Monsieur Olivier JOCKTANE

57 ans <sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 29 novembre 2017. Il exerce également les fonctions de directeur général adjoint de Total Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2019 (AGO 05/2020).*



### Monsieur Patrick GUENKEL

43 ans <sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 30 août 2016. Il exerce également les fonctions de directeur Business et Développement de Total Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018 (AGO 05/2019).*



### Monsieur Étienne MBOUMBA

61 ans <sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 29 novembre 2017. Il est par ailleurs conseiller économique et financier du Ministre du Pétrole et des Hydrocarbures.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018 (AGO 05/2019).*

### Monsieur Philippe PONTET\*

76 ans <sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 27 mai 1998. Il est par ailleurs Président "Global Banking and Markets" d'HSBC Europe et Président de la Banque de Financement, d'Investissement et de marchés d'HSBC France.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018 (AGO 05/2019).*

\* Remplacé au 4 avril 2019 par

### Monsieur Yann DUCHESNE

62 ans <sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 4 avril 2019. Il est également administrateur et président du Comité d'audit du groupe Laurent Perrier.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018 (AGO 05/2019).*

(1) Information au 31 décembre 2018.

## INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

- Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions – Clauses des conventions prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions de la Société portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote portées à la connaissance de la Société. Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il n'a pas été porté à la connaissance de la Société de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition des actions de la Société portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote de la Société.
- Détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux.  
L'article 32 des statuts prévoit qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Sous cette réserve, il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- Mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionariat du personnel.  
Il n'existe aucun système d'actionariat du personnel.
- Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote.  
Aucun accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote n'a été porté à la connaissance de la Société.
- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration de la Société ainsi qu'à la modification des statuts.  
Les règles de nomination et de remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi que celles relatives à la modification des statuts sont conformes aux dispositions de l'Acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales.
- Les pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.  
Aucune délégation de compétence ou autorisation conférée par l'Assemblée générale, en vigueur, ne donne de pouvoirs spécifiques au Conseil d'administration en période d'offre publique sur les titres de la Société.
- Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts.  
Il n'existe pas d'accord conclu par la Société modifié ou prenant fin en cas de changement de contrôle de la Société.
- Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.  
Il n'existe pas d'accord de cette nature.

## PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE L'EXERCICE 2018

Du fait de sa situation de filiale indirecte de Total S.A., la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu pour l'ensemble du groupe Total.

Ce référentiel, qui est celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier. Pour ce faire, le système de contrôle interne de la Société correspond aux règles du groupe Total. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La mise en œuvre, au sein de la Société, du système de contrôle interne du groupe Total relève de la compétence du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société.

Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures du groupe Total à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par le groupe Total et qui sont d'application générale à l'ensemble du groupe Total, ou qui sont d'application générale à l'ensemble du secteur Amont du groupe Total (Exploration & Production) auquel la Société est opérationnellement rattachée ;
- cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'application générale en procédures détaillées qui sont adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le système de management de Total Gabon.

Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles du groupe Total en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés du groupe Total.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements, achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumise la Société. Pour évaluer la qualité de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie sur son département Gouvernance (GOUV), en liaison avec la direction de l'Audit interne du groupe Total dont la GOUV est le correspondant direct au sein de la Société.

Dans ce cadre, GOUV a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à en améliorer l'organisation et le fonctionnement, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et, si nécessaire, d'en proposer les révisions. Un programme annuel des interventions de GOUV est déterminé en fonction des besoins exprimés par la direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction de l'Audit interne du groupe Total, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de Total S.A., ont été mises en œuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine Sarbanes-Oxley.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de sa contribution aux comptes consolidés annuels du groupe Total, au travers d'une lettre d'affirmation interne (*representation letter*) destinée à la direction Financière du groupe Total.

À ce dispositif de contrôle interne, s'ajoutent les contrôles effectués par les commissaires aux comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société.

En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte uniforme de l'Ohada, deux commissaires aux comptes titulaires et deux commissaires aux comptes suppléants, nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six exercices, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte uniforme.

### **LIMITATIONS APPORTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ**

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société.

Toutefois, le directeur général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte uniforme attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière d'augmentation et de réduction du capital social, d'arrêté et d'approbation des comptes annuels et d'affectation du résultat. À ces limites légales, s'ajoute le mécanisme, repris à l'article 24 des statuts de la Société, d'autorisation préalable par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la Société ou avec une autre entreprise ou personne morale si l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la Société sont propriétaires de l'entreprise ou y exercent des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).

# LE COMITÉ DIRECTEUR

## DE TOTAL GABON



**Olivier JOCKTANE**  
Directeur Général Adjoint

**Henri-Max NDONG NZUE**  
Directeur Général

**Léon FOLQUET**  
Directeur Général Délégué



1



2



3



4



5

- 1 Axel CHAMBRIS**  
Directeur Financier
- 2 Patrick GUENKEL**  
Directeur Business et Développement
- 3 Alexandre LAJOINIE**  
Chef de Division Géosciences
- 4 Georges NKOMA**  
Directeur des Ressources Humaines
- 5 Pascal-Marie RANGER**  
Directeur Technique



# ÉLÉMENTS FINANCIERS

TOTAL GABON / EXERCICE 2018

Comptes sociaux  
selon le référentiel IFRS

<b>RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</b> .....	<b>48</b>
Annexe A portant responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers .....	52
<b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> .....	<b>54</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS IFRS</b> .....	<b>56</b>
Compte de résultat .....	56
Résultat global .....	57
Bilan .....	58
Tableau des flux de trésorerie .....	59
Tableau de variation des capitaux propres .....	60
Annexe aux états financiers .....	61

# RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

(EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018)

Aux Actionnaires de la société Total Gabon,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

## I. AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Total Gabon, comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les états annexés. Ces états financiers annuels présentent un total bilan de 4.247 M\$ et un bénéfice net de l'exercice de 258 M\$.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société Total Gabon conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

- dépréciation des actifs nets non courants

### Risque identifié

Les actifs nets non courants sont majoritairement composés des immobilisations corporelles et incorporelles. La Société réalise des tests de perte de valeur sur ces actifs dont les modalités sont décrites dans la note 17 de l'annexe aux comptes IFRS.

Nous avons considéré que l'évaluation des actifs nets non courants était un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la Société et parce que la détermination de leur valeur recouvrable, fondée sur la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, repose sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations significatives de la direction, comme indiqué dans la Note 17 de l'annexe aux comptes IFRS.

En particulier, un contexte durable de prix des hydrocarbures faible aurait une incidence négative sur les résultats de la Société et, par voie de conséquence, serait susceptible d'impacter de façon significative la valeur recouvrable des actifs.

La direction considère que le champ ou le groupement de champs d'hydrocarbures intégrant des actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation de ces hydrocarbures (en tant qu'unité génératrice de trésorerie « UGT ») constitue le niveau d'analyse auquel doit être appréciée la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles. Celle-ci a été évaluée pour chaque UGT compte tenu de l'environnement économique des activités et des conditions d'exploitation prévues par la direction générale de la Société.

### Notre réponse

Nos travaux ont consisté à analyser l'existence d'indicateurs de perte de valeur sur ces actifs, prendre connaissance des modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation arrêtés par la direction et analyser les modèles de valorisation appliqués.

Nous avons également analysé les hypothèses clés retenues pour la détermination de la valeur recouvrable des actifs concernés :

- les scénarii de prix des hydrocarbures retenus par la Société ont été confrontés aux données issues de rapports d'experts indépendants ;
- nous avons recalculé le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs de façon indépendante, et l'avons confronté aux taux retenus par les principaux analystes financiers.

Les informations et les hypothèses prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable ont également fait l'objet d'une analyse de cohérence avec les budgets et prévisions établis par la direction et présentés au Conseil d'administration.

Par ailleurs, nous avons analysé les données sous-jacentes aux flux de trésorerie futurs pris en compte pour la détermination de la valeur recouvrable de tous les actifs des UGT présentant un risque de dépréciation :

- les profils de production retenus ont été rapprochés des réserves probables établies dans le cadre des processus internes de la Société ;
- les hypothèses de coûts opérationnels futurs et d'investissements nécessaires à l'achèvement des actifs de production ont notamment été comparées au budget et au plan stratégique approuvés par la direction ;
- les risques spécifiques aux actifs ont été appréciés en fonction notamment de la localisation géographique et de la maturité des gisements ;
- nous avons apprécié la cohérence du taux d'impôt retenu par rapport au régime fiscal applicable et aux contrats pétroliers en vigueur.

Enfin, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 17 de l'annexe aux comptes IFRS.

- incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures sur la comptabilisation des actifs

### Risque identifié

Les réserves prouvées sont celles qui, par l'analyse de données de géosciences et d'ingénierie, peuvent être, avec une certitude raisonnable, estimées récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation à moins que des éléments n'attestent que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain.

Les réserves prouvées et prouvées développées, estimées par les ingénieurs pétroliers de la Société au regard des pratiques sectorielles et des règles SEC (Securities and Exchange Commission), comme décrit dans la Note « Base de préparation des états financiers », évoluent sous l'effet d'une part de la production et d'autre part des prix des hydrocarbures.

Nous avons considéré l'incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures comme un point clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- cette estimation constitue un élément fondamental pour la comptabilisation des activités pétrolières de la Société, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des dépenses d'exploration selon la méthode dite des « *successful efforts* » et la détermination du taux d'amortissement des immobilisations corporelles, exposées en Note 2 de l'annexe aux comptes IFRS.
- cette estimation est par nature incertaine du fait des données de géosciences et d'ingénierie utilisées pour la détermination des quantités des gisements et complexe du fait des modalités contractuelles qui déterminent la part des réserves revenant à la Société.

### Notre réponse

Les travaux mis en œuvre ont consisté à :

- prendre connaissance des procédures et du contrôle interne mis en place par la Société pour la détermination de ses réserves d'hydrocarbures ;
- tester par sondage les qualifications des ingénieurs pétroliers de la Société en charge de l'estimation des réserves ;
- analyser les variations des réserves prouvées et prouvées développées par rapport à la clôture de l'exercice précédent, afin d'orienter nos travaux sur les principaux mouvements de la période ;
- rapprocher les productions réelles avec les productions attendues ;
- analyser les hypothèses retenues par la Société pour déterminer les réserves récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation et, le cas échéant, les raisons conduisant la Société à considérer que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain, pour l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées en tenant compte également des contrats de commercialisation pour le gaz ;
- apprécier l'application par la Société des dispositions prévues par les règles SEC, notamment en ce qui concerne les prix moyens annuels de référence retenus pour la valorisation des réserves prouvées et prouvées développées.

### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation des états financiers conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Société.



**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport du commissaire aux comptes.

**II. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Libreville, le 10 avril 2019

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Yves FUMANAL

ERNST & YOUNG

Expert-comptable agréé CEMAC EC94

Christelle-Tatiana ONANGA BOUYOU  
Expert-comptable agréé CEMAC EC531

## ANNEXE A PORTANT RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons

ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la Société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la direction générale et, le cas échéant, du Conseil d'administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

**ÉLÉMENTS FINANCIERS**

# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT (IFRS)

Le résultat net s'établit à 258 M\$, en forte progression par rapport à 2017 (108 M\$), grâce à la hausse des prix du pétrole, au programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société, ainsi qu'à la cession de la participation dans le champ de Rabi-Kounga.

### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 s'élève à 905 M\$ en baisse de 1 % par rapport à l'exercice 2017, l'effet positif de la hausse des prix de 33 % étant impacté par la baisse de 24 % des volumes vendus. De plus les prestations de service sont en baisse du fait de la cession du réseau de *pipelines* à terre Rabi-Coucal-Cap Lopez.

### ACHATS, NETS DE VARIATION DE STOCKS

Les achats, nets de variations de stocks, comprennent les achats de brut à des tiers dans le cadre de l'activité négoce de la Société, la redevance minière acquittée sur le brut produit ainsi que l'impact comptable de la variation de la position stock (sur/sous-enlèvement). La baisse de 26 % entre 2017 et 2018 résulte principalement de la baisse de l'activité négoce ainsi que de la réduction du montant de redevance minière acquittée en lien avec les changements de périmètre.

### AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont en baisse de 16 % grâce au programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société.

### CHARGES D'EXPLORATION

L'activité d'exploration en 2018 a principalement concerné la poursuite des travaux d'évaluation sur le permis offshore profond de Diaba. L'objectif principal était de préciser la prospectivité à huile du permis. La charge d'exploration est en baisse de 27 % par rapport à 2017.

### AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DROITS MINIERES

Les amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers sont en baisse de 18 % en 2018. Celle-ci est principalement liée aux cessions de participation dans des champs matures en 2017 et 2018.

### AUTRES PRODUITS

Ce poste comprend les plus ou moins-values de cession. Le montant de 77 M\$ est relatif à la cession de la participation dans le champ de Rabi-Kounga.

### AUTRES CHARGES

Ce poste comprend principalement la Provision pour Investissements Diversifiés et la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PID-PIH). En 2018 le montant est de 4 M\$.

### COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Le coût de l'endettement financier ressort à 2 M\$ en 2018 contre 11 M\$ en 2017. Cette baisse s'explique principalement par le remboursement en 2017 de la ligne de financement long terme mise en place en 2016.

### AUTRES PRODUITS FINANCIERS

Ce poste comprend les pertes et profits de change. En 2018, le gain de change s'est monté à 3 M\$.

### AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

Ce poste comprend principalement l'accrétion des provisions pour remise en état des sites. L'exercice 2018, en hausse de 5 M\$, a été impacté par l'acquisition de la participation additionnelle de 50 % dans le permis de Baudroie-Mérou signée 2017.

### PRODUIT (CHARGE) D'IMPÔT

La charge d'impôt de 43 M\$ présentée au compte de résultat en 2018 comprend une charge d'impôt courant de 92 M\$ et un produit d'impôt différé de 49 M\$ suite à la reprise d'impôts différés liée à la cession de la participation dans le champ de Rabi-Kounga.

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée le 21 mai 2019, la distribution d'un dividende de 11 \$ par action, soit 49,5 M\$ pour l'ensemble des actionnaires, en hausse significative par rapport au dividende de l'année précédente (5,5 \$ par action).

## COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

### FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION

Le flux de trésorerie d'exploitation de 398 M\$ est en hausse de 5 % par rapport à 2017. Les effets positifs liés à la hausse du prix du brut et du programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société sont impactés par l'augmentation du besoin en fonds de roulement liée au programme d'enlèvements et la baisse des volumes vendus.

### FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT

Les investissements pétroliers s'élèvent à 159 M\$, en hausse de 5 % par rapport à 2017. Ils comprennent une campagne d'intervention puits à terre, des travaux d'intégrité et de pérennité sur les installations en mer (Anguille, Torpille et Grondin) et à terre (terminal du Cap Lopez), la préparation et le lancement de la première phase de redéveloppement du champ de Torpille ainsi que des études de géosciences et de développement.

Les investissements de l'année ont été financés par autofinancement.

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité au prix du pétrole, au taux de change du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 34 à 36 du présent Rapport financier annuel.

Les désinvestissements comprennent la cession le 30 septembre 2018 d'une participation dans le champ de Rabi-Kounga pour un montant de 100 M\$ avant ajustements.

### FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT

La Société a procédé à la mise en paiement, le 9 juin 2018, du dividende net de 5,5 dollars par action au titre de l'exercice 2017. Le service du dividende correspondant s'est élevé à 24,75 M\$.

Les variations des dettes financières courantes inscrites en 2018 correspondent essentiellement à la variation des positions créditrices des comptes bancaires de la Société. Les tirages de la ligne de financement long terme de la Société ont été intégralement remboursés en 2017.

### TRÉSORERIE

La variation de trésorerie de Total Gabon en 2018 est de +271 M\$, contre +43 M\$ en 2017.



## COMPTE DE RÉSULTAT

(en k\$)

Exercice		2018	2017	2016
<b>Chiffre d'affaires</b>	<i>note 1</i>	<b>904 874</b>	<b>914 141</b>	<b>784 146</b>
Achats, nets de variation de stocks	<i>note 2</i>	(148 508)	(201 661)	(160 568)
Autres charges d'exploitation	<i>note 2</i>	(227 363)	(269 441)	(302 373)
Charges d'exploration	<i>note 2</i>	(2 760)	(3 809)	(6 377)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	<i>note 2</i>	(272 800)	(315 368)	(383 096)
Autres produits	<i>note 3</i>	76 531	31 924	18 632
Autres charges	<i>note 3</i>	(4 146)	(12 059)	(8 926)
Coût de l'endettement financier	<i>note 4</i>	(2 438)	(11 264)	(21 502)
Autres produits financiers	<i>note 4</i>	3 009	(618)	1 720
Autres charges financières	<i>note 4</i>	(34 590)	(29 714)	(32 215)
Produit/(Charge) d'impôt	<i>note 5</i>	(33 043)	5 900	97 803
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>258 196</b>	<b>108 031</b>	<b>(12 756)</b>
Nombre d'actions		4 500 000	4 500 000	4 500 000
<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION (\$) <sup>(1)</sup></b>		<b>57,38</b>	<b>24,01</b>	<b>(2,84)</b>

(1) Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice (la Société ne détient pas d'action). Le résultat net dilué n'est pas présenté car aucun instrument dilutif n'est à reporter par la Société.

## RÉSULTAT GLOBAL

(en k\$)

Exercice	2018	2017	2016
<b>Résultat net</b>	<b>258 196</b>	<b>108 031</b>	<b>(12 756)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
(Pertes)/Gains actuariels	(570)	819	(774)
Effet d'impôt	436	(627)	592
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>258 062</b>	<b>108 223</b>	<b>(12 938)</b>

# BILAN

(en k\$)

Au 31 décembre		2018	2017	2016
<b>ACTIF</b>				
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations incorporelles	<i>note 6</i>	13 218	14 093	19 543
Immobilisations corporelles	<i>note 6</i>	3 014 750	3 233 434	3 499 103
Autres actifs non courants	<i>note 6</i>	332 203	372 543	331 520
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>3 360 171</b>	<b>3 620 070</b>	<b>3 850 166</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks	<i>note 7</i>	82 161	103 491	138 677
Clients et comptes rattachés	<i>note 8</i>	265 741	202 537	212 816
Autres créances	<i>note 8</i>	131 276	177 817	208 087
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>note 9</i>	408 114	137 150	94 098
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>887 292</b>	<b>620 995</b>	<b>653 678</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 247 463</b>	<b>4 241 065</b>	<b>4 503 844</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux propres</b>				
Capital	<i>note 10</i>	76 500	76 500	76 500
Primes et réserves consolidées	<i>note 10</i>	2 033 489	1 800 177	1 712 204
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 109 989</b>	<b>1 876 677</b>	<b>1 788 704</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Impôts différés	<i>note 5</i>	1 236 737	1 296 468	1 413 127
Engagements envers le personnel	<i>note 11</i>	9 665	7 878	11 772
Provisions et autres passifs non courants	<i>note 12</i>	676 895	821 227	769 697
Dettes financières non courantes	<i>note 9</i>	-	-	260 000
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>1 923 297</b>	<b>2 125 573</b>	<b>2 454 596</b>
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>note 8</i>	113 767	148 282	162 839
Autres créditeurs et dettes diverses	<i>note 8</i>	85 991	81 206	63 989
Dettes financières courantes	<i>note 9</i>	14 419	9 327	33 716
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>214 177</b>	<b>238 815</b>	<b>260 544</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 247 463</b>	<b>4 241 065</b>	<b>4 503 844</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en k\$)

Exercice	2018	2017	2016
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net	258 196	108 031	(12 756)
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	275 560	315 368	383 096
Provisions et impôts différés	(23 971)	(83 706)	(149 481)
(Plus)/Moins-values sur cessions d'actifs	(76 531)	(31 924)	(18 632)
Diminution/(Augmentation) du besoin en fonds de roulement	(34 856)	71 694	(94 072)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>	<b>398 398</b>	<b>379 463</b>	<b>108 155</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT</b>			
Investissements corporels et incorporels	(158 536)	(152 324)	(155 882)
Augmentation des prêts non courants	(18 952)	(52 570)	(1 724)
<b>Investissements</b>	<b>(177 488)</b>	<b>(204 894)</b>	<b>(157 606)</b>
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	53 608	171 187	-
Remboursement de prêts non courants	16 104	1 935	101 778
<b>Désinvestissements</b>	<b>69 712</b>	<b>173 122</b>	<b>101 778</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(107 776)</b>	<b>(31 772)</b>	<b>(55 828)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes payés	(24 750)	(20 250)	(20 250)
Émission nette d'emprunts non courants	-	(260 000)	(40 065)
Variation des dettes financières courantes	5 092	(24 389)	(38 555)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT</b>	<b>(19 658)</b>	<b>(304 639)</b>	<b>(98 870)</b>
<b>Augmentation/(Diminution) de la trésorerie</b>	<b>270 964</b>	<b>43 052</b>	<b>(46 543)</b>
Trésorerie en début de période	137 150	94 098	140 641
<b>TRÉSORERIE À FIN DE PÉRIODE</b>	<b>408 114</b>	<b>137 150</b>	<b>94 098</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en k\$)

	Capital	Primes & réserves	Total des capitaux propres
<b>CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2016</b>	<b>76 500</b>	<b>1 745 392</b>	<b>1 821 892</b>
Résultat de l'exercice	-	(12 756)	(12 756)
Autres éléments du résultat global	-	(182)	(182)
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>(12 938)</b>	<b>(12 938)</b>
Distribution des dividendes	-	(20 250)	(20 250)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2016</b>	<b>76 500</b>	<b>1 712 204</b>	<b>1 788 704</b>
Résultat de l'exercice	-	108 031	108 031
Autres éléments du résultat global	-	192	192
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>108 223</b>	<b>108 223</b>
Distribution des dividendes	-	(20 250)	(20 250)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017</b>	<b>76 500</b>	<b>1 800 177</b>	<b>1 876 677</b>
Résultat de l'exercice	-	258 196	258 196
Autres éléments du résultat global	-	(134)	(134)
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>258 062</b>	<b>258 062</b>
Distribution des dividendes	-	(24 750)	(24 750)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018</b>	<b>76 500</b>	<b>2 033 489</b>	<b>2 109 989</b>



## ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS IFRS

Total Gabon est une société anonyme de droit gabonais qui a été constituée en 1949. La Société a pour activités la recherche et la production d'hydrocarbures. À ce titre, Total Gabon est un acteur majeur du secteur pétrolier gabonais.

La Société est constituée d'un seul secteur opérationnel au sens de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». Sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain (dollar).

Les comptes annuels de Total Gabon au 31 décembre 2018 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 4 avril 2019. Ils sont soumis pour approbation à l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2019.

Les états financiers sont présentés en dollars. Les montants sont arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

### SOMMAIRE

<b>Base de préparation des états financiers</b> .....	62
<b>Principaux jugements et estimations comptables</b> .....	62
<b>Jugements en cas de transactions non couvertes par des normes ou interprétations</b> .....	64
<b>Événements significatifs</b> .....	64
<b>Règles et méthodes comptables</b> .....	64
<b>Note 1</b> : Chiffre d'affaires .....	65
<b>Note 2</b> : Charges d'exploitation et amortissements .....	65
<b>Note 3</b> : Autres produits et autres charges .....	66
<b>Note 4</b> : Coût de l'endettement, autres produits financiers et autres charges financières .....	66
<b>Note 5</b> : Impôts .....	67
<b>Note 6</b> : Actifs non courants .....	68
<b>Note 7</b> : Stocks et en-cours .....	70
<b>Note 8</b> : Créances et dettes .....	71
<b>Note 9</b> : Disponibilités et endettement .....	74
<b>Note 10</b> : Capitaux propres .....	74
<b>Note 11</b> : Charges et avantages au personnel .....	75
<b>Note 12</b> : Passifs non courants .....	77
<b>Note 13</b> : Éléments relatifs au tableau de flux de trésorerie .....	78
<b>Note 14</b> : Parties liées .....	78
<b>Note 15</b> : Rémunération des organes d'administration et de direction .....	79
<b>Note 16</b> : Engagements hors bilan .....	79
<b>Note 17</b> : Dépréciation d'actifs .....	81
<b>Note 18</b> : Risques .....	83
<b>Note 19</b> : Commissaires aux comptes .....	84

## BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Ces états financiers incluent la Société ainsi que les quote-parts d'actifs et passifs relatifs aux *Joint Operations Arrangements* pétroliers contractuels dans lesquels la Société est impliquée. Au 31 décembre 2018, la liste des entreprises associées significatives est présentée dans le tableau suivant :

Nom et lieu des entreprises associées	Nature des opérations	Participations
Anguille	Exploitation	100,000 %
Torpille	Exploitation	100,000 %
Baudroie	Exploitation	100,000 %
Hylia	Exploitation	37,500 %
Grondin	Exploitation	65,275 %
Diaba	Exploration	42,500 %
Mutamba	Exploration	50,000 %

En application de la Directive 2007/14/CE de la Commission européenne, et du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les comptes de la Société ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2018.

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2018 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers au 31 décembre 2017, à l'exception des deux évolutions normatives suivantes qui n'avaient pas été appliquées par anticipation par la Société.

- **Première application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »**

Les principales problématiques analysées par la Société afin d'évaluer les impacts de l'application de cette norme concernent les incoterms, les droits d'accises, la distinction agent/principal et les clauses d'ajustement de prix variable.

La Société a appliqué la norme IFRS 15 au 1<sup>er</sup> janvier 2018, sans retraiter les exercices comparatifs. L'effet de la première application est non significatif. La nouvelle norme n'entraîne pas de modification substantielle des principes comptables appliqués par la Société.

- **Première application d'IFRS 9 « Instruments financiers »**

Cette norme regroupe trois volets : classement et évaluation des instruments financiers, dépréciation des actifs financiers, et opérations de couverture hors macro-couverture.

La Société a appliqué la norme IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018, sans retraiter les exercices comparatifs. L'effet de la première

application est non significatif. La nouvelle norme n'entraîne pas de modification substantielle des principes comptables appliqués par la Société.

## PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers selon les normes IFRS pour la clôture au 31 décembre 2018 requiert de la part de la direction générale le recours à des estimations, hypothèses et jugements, qui affectent l'information présentée dans les états financiers et leurs notes annexes.

Ces estimations, hypothèses et jugements sont basés sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables à la date de préparation des états financiers. Ils sont régulièrement revus par la direction générale et peuvent donc être sensiblement révisés en cas de changement des circonstances ou à la suite de nouvelles informations.

Des estimations, hypothèses et jugements différents pourraient avoir des impacts significatifs sur l'information présentée. Les réalisations définitives pourraient également être différentes des montants inclus dans les données financières et leurs notes annexes.

Les principales estimations, hypothèses et jugements mis en œuvre dans le cadre de la préparation des états financiers et de leurs notes annexes sont détaillés ci-après. Ils doivent être revus en parallèle des notes annexes associées auxquelles il est fait référence dans chacun des paragraphes.

### Estimation des réserves d'hydrocarbures

L'estimation des réserves d'hydrocarbures est importante pour la mise en œuvre de la méthode dite des *successful efforts* utilisée par la Société pour la comptabilisation de ses activités pétrolières.

Les réserves d'hydrocarbures de la Société sont estimées par les ingénieurs pétroliers de la Société conformément aux pratiques sectorielles et aux règles SEC (*U.S. Securities and Exchange Commission*).

Les réserves prouvées sont celles qui, par l'analyse de données de géosciences et d'ingénierie, peuvent être, avec une certitude raisonnable, estimées (à compter d'une certaine date, à partir de gisements connus et selon les conditions économiques, méthodes d'exploitation et réglementations gouvernementales existantes) récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation à moins que des éléments n'attestent que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain, et ce, quelle que soit la méthode, déterministe ou probabiliste, utilisée pour cette estimation.

Les réserves d'hydrocarbures prouvées sont établies sur la base d'un prix moyen annuel de référence calculé à partir de la moyenne arithmétique du prix des premiers jours de chaque mois de l'année, à l'exception des cas où les prix sont définis contractuellement, sans actualisation. La Société réévalue ses réserves d'hydrocarbures au moins une fois par an pour l'ensemble de ses droits miniers.

La méthode comptable des *successful efforts* ainsi que les droits miniers et immobilisations corporelles de la Société sont présentés en Note 6 « Actifs non courants ».

### Dépréciation d'actifs

Dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable des actifs pour les tests de dépréciation (IAS 36), les estimations, hypothèses et jugements concernent principalement les scénarios de prix des hydrocarbures, les coûts opératoires, les volumes de production et les réserves prouvées de pétrole et de gaz. Les estimations et hypothèses, utilisées par la direction générale, sont déterminées en lien avec le groupe Total.

La méthode appliquée pour les dépréciations est présentée dans la Note 17 « Dépréciation d'actifs ».

### Les provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures au titre des restitutions des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées d'après une estimation raisonnable au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

Cette estimation est fondée sur les informations disponibles en termes de coûts et de programme de travaux. Elle est régulièrement revue pour notamment tenir compte des changements intervenant dans les lois et règlements, les estimations de réserves et de productions, l'analyse des conditions du site et les technologies.

Le taux d'actualisation est revu chaque année.

Les provisions pour restitution des sites et les méthodes appliquées pour leur comptabilisation sont présentées en Note 12 « Passifs non courants ».

### Impôt sur le résultat

Un passif d'impôt différé est comptabilisé dès lors qu'un paiement futur, en application d'une réglementation fiscale, est considéré comme probable et qu'il peut être raisonnablement estimé. L'exercice du jugement est nécessaire pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur le montant de ce passif.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans les comptes dans la mesure où leur recouvrement est considéré comme probable. Le montant de ces actifs est déterminé à partir des profits futurs taxables estimés par nature incertains et susceptibles d'être modifiés dans la durée. L'exercice du jugement est donc requis pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur la valeur de ces actifs et notamment les changements intervenant dans les estimations de ces profits futurs taxables et des délais nécessaires à leur utilisation.

En outre, ces positions fiscales peuvent dépendre des interprétations des législations fiscales et règlements. Ces interprétations peuvent avoir un caractère incertain. Selon les circonstances, elles ne sont définitives qu'après des négociations ou la résolution de litiges avec les autorités concernées qui peuvent durer plusieurs années.

L'impôt sur le résultat et les méthodes appliquées pour sa comptabilisation sont détaillés dans la Note 5 « Impôts ».

## JUGEMENTS EN CAS DE TRANSACTIONS NON COUVERTES PAR DES NORMES OU INTERPRÉTATIONS

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la direction générale de la Société exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information conforme aux principes généraux des IFRS : image fidèle, pertinence et importance relative.

## ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### Cessions d'actifs

Le 31 juillet 2018, Total Gabon a annoncé la cession de l'intégralité de sa participation de 32,924 % dans le champ de Rabi-Kounga, situé à terre dans le sud du Gabon pour un montant de 100 M\$ avant ajustement. La finalisation de la transaction a eu lieu le 30 septembre 2018.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### MÉTHODE DE CONVERSION

La monnaie de présentation des états financiers de la Société ainsi que sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Les transactions réalisées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de Total Gabon sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat.

### PRINCIPES COMPTABLES APPLICABLES ET SIGNIFICATIFS DANS LE FUTUR

Les normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et l'IFRS IC (*International Financial Reporting Standards Interpretations Committee*) non encore en vigueur au 31 décembre 2018, mais adoptées par l'Union européenne sont les suivantes :

La norme IFRS 16 « Contrats de location » applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Concernant la première application de cette norme, la Société prévoit :

- d'appliquer la méthode de transition rétrospective simplifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application, sans retraitement des périodes comparatives ;
- d'utiliser les mesures de simplification suivantes prévues par la norme dans les dispositions transitoires:
  - ne pas appliquer la norme aux contrats que la Société n'avait pas antérieurement identifiés comme contenant un contrat de location en application d'IAS 17 et d'IFRIC 4,
  - ne pas tenir compte des contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application ;
- de comptabiliser chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives (services) du contrat.

L'impact attendu de l'application de cette norme au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sur la dette de la Société est de l'ordre de 30 M\$.

L'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux », applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019, qui vise toute situation d'incertitude relative à l'acceptabilité d'un traitement fiscal concernant l'impôt sur le résultat. Une analyse de ces situations est en cours au sein de la Société, afin d'évaluer les impacts de l'application de cette interprétation. Les impacts attendus sont non significatifs.

## NOTE 1. CHIFFRE D'AFFAIRES

### Vente d'hydrocarbures

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur du contrôle des biens et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ainsi, les ventes de pétrole brut et de gaz naturel sont enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat.

Le produit de la vente de la production des champs dans lesquels la Société détient une participation avec d'autres producteurs est comptabilisé en chiffre d'affaires sur la base des volumes réels vendus dans la période. Toute différence entre les volumes vendus et les volumes correspondants aux droits de la Société est comptabilisée dans les rubriques « Autres

créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » au bilan et dans la rubrique « Achats, nets de variation de stocks » au compte de résultat.

### Vente de prestations de services

Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Le produit des ventes lié aux activités de transport, stockage, traitement et chargement au terminal du Cap Lopez est ainsi reconnu lors de la réalisation du service sur la base des quantités mesurées en application des clauses de chaque contrat.

Exercice (en k\$)	2018		2017		2016	
	Volumes	Valeur	Volumes	Valeur	Volumes	Valeur
Ventes de brut (Mb) <sup>(1)</sup>	12,1	868 214	17,3	858 980	18,6	710 370
Ventes de gaz (Mm <sup>3</sup> )	7,1	7 427	24,5	2 219	17,2	1 150
Travaux, services vendus		29 233		52 942		72 626
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		<b>904 874</b>		<b>914 141</b>		<b>784 146</b>

(1) Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Europe	747 139	724 683	588 783
Afrique	157 735	189 458	195 363
<b>TOTAL</b>	<b>904 874</b>	<b>914 141</b>	<b>784 146</b>

## NOTE 2. CHARGES D'EXPLOITATION ET AMORTISSEMENTS

### Charges d'exploitation

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Achats, nets de variation de stocks <sup>(1) (2)</sup>	(148 508)	(201 661)	(160 568)
Autres charges d'exploitation <sup>(3)</sup>	(227 933)	(269 441)	(302 373)
<i>dont (dotations) reprises de provisions</i>	5 835	(3 047)	38 283
Charges d'exploration	(2 760)	(3 809)	(6 377)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>(379 201)</b>	<b>(474 911)</b>	<b>(469 318)</b>

(1) Inclut les redevances (taxes à la production). (2) La Société valorise les sous et sur enlèvements à la valeur de marché. (3) Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement.

### Charges d'exploration

La Société applique la norme IFRS 6 « Prospection et évaluation de ressources minérales » : la comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*, décrite en Note 6 de ce document :

- les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges d'exploration de la période ;
- le coût des forages secs et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charges d'exploration.



**Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers**

Les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers se ventilent comme suit :

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(271 594)	(313 427)	(380 455)
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des droits miniers	(1 206)	(1 941)	(2 641)
<b>TOTAL</b>	<b>(272 800)</b>	<b>(315 368)</b>	<b>(383 096)</b>

**NOTE 3. AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES**

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Plus-values sur cessions d'actifs	76 531	31 924	18 632
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>76 531</b>	<b>31 924</b>	<b>18 632</b>
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (hors droits miniers)	-	-	(59)
Autres	(4 146)	(12 059)	(8 867)
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>(4 146)</b>	<b>(12 059)</b>	<b>(8 926)</b>

La rubrique « Autres produits » est constituée des produits des cessions d'actifs décrites dans le chapitre Événements significatifs.

La rubrique « Autres charges » est constituée principalement de charges de développement durable (Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH)) encourues par la Société au titre de ses obligations contractuelles.

**NOTE 4. COÛT DE L'ENDETTEMENT, AUTRES PRODUITS FINANCIERS ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES**

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER</b>	<b>(2 438)</b>	<b>(11 264)</b>	<b>(21 502)</b>

Le coût de l'endettement financier est principalement composé du coût (Libor plus une marge fixe) de la ligne de financement à long terme (voir la Note 9).

**Autres produits et autres charges financières**

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
(Perte)/Profit de change	3 009	(618)	1 720
<b>AUTRES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 009</b>	<b>(618)</b>	<b>1 720</b>
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	(34 590)	(29 714)	(32 215)
<b>AUTRES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>(34 590)</b>	<b>(29 714)</b>	<b>(32 215)</b>

Les pertes et profits de change proviennent principalement des flux en euros et francs CFA comptabilisés par la Société.

Le mécanisme de l'actualisation des provisions pour restitution des sites est détaillé en Note 12.

## NOTE 5. IMPÔTS

La charge ou le produit d'impôt présenté au compte de résultat comprend la charge d'impôt courant, et la charge ou le produit d'impôt différé.

La charge d'impôt courant est le montant estimé de l'impôt dû au titre du résultat imposable de la période. Elle se décompose comme suit :

- la charge d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la convention. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5 % ;
- la charge d'impôt relatif aux champs opérés en partage de production (*tax oil*). La *tax oil* correspond à la part de la production revenant à l'État, prélevée sur le *profit oil* (production disponible nette de l'intégralité des coûts récupérables). Le taux déterminant la part du *profit oil* revenant à l'État est fixé contractuellement par chaque contrat d'exploitation en

partage de production et varie en fonction des quantités produites ;

- la charge de dotation aux Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et aux Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH).

Les impôts différés sont valorisés et comptabilisés conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». Ils sont fondés sur les différences temporelles existantes entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, en fonction des taux d'imposition définis contractuellement dans les différents contrats pétroliers de la Société.

La charge ou le produit d'impôts sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Impôts courants	(92 339)	(111 385)	(44 836)
Impôts différés	59 296	117 285	142 639
<b>PRODUIT/(CHARGE) D'IMPÔT</b>	<b>(33 043)</b>	<b>5 900</b>	<b>97 803</b>

L'analyse du passif net d'impôt différé par source s'établit comme suit :

Au 31 décembre (en k\$)	2018	2017	2016
Pensions, retraites et obligations similaires	8 086	6 027	9 006
Autres provisions non déductibles temporairement	44 370	55 401	39 338
Différentiels d'amortissement	(1 209 629)	(1 276 241)	(1 364 527)
Autres déductions fiscales temporaires	(79 564)	(81 655)	(96 944)
<b>PASSIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>(1 236 737)</b>	<b>(1 296 468)</b>	<b>(1 413 127)</b>

### Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et le résultat avant impôt

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Résultat net	258 196	108 031	(12 756)
Impôts sur les sociétés	(33 043)	5 900	97 803
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>291 239</b>	<b>102 131</b>	<b>(110 559)</b>
Taux d'imposition théorique	76,5 %	76,5 %	76,5 %
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>222 798</b>	<b>(78 130)</b>	<b>84 578</b>
Effet fiscal du résultat imposé à un taux différent	162 882	51 590	(19 929)
Différences permanentes	26 873	32 440	33 154
<b>PRODUIT/(CHARGE) D'IMPÔT DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>(33 043)</b>	<b>5 900</b>	<b>97 803</b>

Les différences permanentes sont principalement dues à l'impact des modalités de fiscalisation propres aux contrats pétroliers de la Société.

## NOTE 6. ACTIFS NON COURANTS

### 6.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Société applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation sur une base individuelle comme suit :

- le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies :
  - le puits a mis en évidence un volume suffisant d'hydrocarbures pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;

- la Société enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme ainsi que la réalisation d'études de développement.

Le coût des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charges d'exploration.

En cas de découverte, les droits miniers non prouvés sont reclassés en droits miniers prouvés, pour leur valeur nette comptable, dès l'enregistrement des réserves prouvées.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées. La charge d'amortissement correspondante est enregistrée en dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers.

Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	83 576	(71 182)	12 394
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(9 471)	620
Autres immobilisations incorporelles	17 063	(16 859)	204
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>110 730</b>	<b>(97 512)</b>	<b>13 218</b>

Au 31 décembre 2017 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	207 289	(193 576)	13 713
Droits miniers sur permis non prouvés	9 591	(9 471)	120
Autres immobilisations incorporelles	17 050	(16 790)	260
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>233 930</b>	<b>(219 837)</b>	<b>14 093</b>

Au 31 décembre 2016 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	316 094	(296 985)	19 109
Droits miniers sur permis non prouvés	13 519	(13 399)	120
Autres immobilisations incorporelles	17 040	(16 726)	314
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>346 653</b>	<b>(327 110)</b>	<b>19 543</b>

Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	Immobilisations incorporelles nettes au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentations	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
<b>2018</b>	<b>14 093</b>	<b>511</b>	<b>(112)</b>	<b>(1 206)</b>	<b>(68)</b>	<b>13 218</b>
2017	19 543	380	(3 889)	(1 941)	-	14 093
2016	21 287	68	(856)	(2 641)	1 685	19 543

En 2018, la colonne « Cessions » comprend l'impact de la cession de la participation de Total Gabon dans le champ de Rabi-Kounga.

En 2017, la colonne « Cessions » comprenait les impacts de la cession de la participation de Total Gabon dans cinq champs matures et dans le réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez.

En 2016, la colonne « Cessions » comprenait l'impact de la cession de la participation de Total Gabon dans le champ de Mboga.

## 6.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les coûts de développement encourus pour le forage des puits et la construction des capacités de production et de traitement sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés des travaux futurs de restitution des sites. Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production).

Dans le cas de contrats de partage de production, la méthode de l'unité de production s'applique à la quote-part de

production et de réserves revenant à la Société telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration, de développement et de production (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures après déduction du *cost oil* (*profit oil*).

Les systèmes de transport et de stockage des hydrocarbures sont amortis sur la base des réserves devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport ou de traitement).

Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(21 991)	2 012
Installations techniques (y compris transport)	6 861 335	(4 088 661)	2 772 774
Autres immobilisations	116 137	(96 103)	20 034
Immobilisations en cours	219 930	-	219 930
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 221 405</b>	<b>(4 206 756)</b>	<b>3 014 750</b>
Au 31 décembre 2017 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(21 927)	2 076
Installations techniques (y compris transport)	7 598 339	(4 581 747)	3 016 592
Autres immobilisations	110 844	(85 365)	25 479
Immobilisations en cours	189 287	-	189 287
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 922 473</b>	<b>(4 689 039)</b>	<b>3 233 434</b>

Au 31 décembre 2016 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(21 838)	2 165
Installations techniques (y compris transport)	8 090 904	(4 790 299)	3 300 605
Autres immobilisations	107 571	(77 039)	30 532
Immobilisations en cours	165 801	-	165 801
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 388 279</b>	<b>(4 889 176)</b>	<b>3 499 103</b>

Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	Immobilisations corporelles nettes au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentations	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations corporelles nettes au 31 décembre
<b>2018</b>	<b>3 233 434</b>	<b>158 025</b>	<b>(22 486)</b>	<b>(271 594)</b>	<b>(82 629)</b>	<b>3 014 750</b>
2017	3 499 103	151 945	(141 833)	(313 427)	37 646	3 233 434
2016	3 717 041	155 814	-	(380 455)	6 703	3 499 103

En 2018, la colonne « Cessions » comprend l'impact de la cession de la participation de Total Gabon dans le champ de Rabi-Kounga.

En 2018, 2017 et 2016, la colonne « Autres » comprend principalement les variations de l'actif de restitution des sites.

En 2017, la colonne « Cessions » comprenait les impacts de la cession de la participation de Total Gabon dans cinq champs matures et dans le réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez.

### 6.3 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants regroupent principalement les sommes placées sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites. Dans le tableau de flux de trésorerie, les versements sont sur la ligne « Augmentation des prêts non courants ». Les tirages figurent sur la ligne « Remboursement des prêts non courants ».

### NOTE 7. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Prix Moyen Pondéré (PMP). La valeur brute des marchandises et autres approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit.

Une provision pour dépréciation des stocks de matériels consommables est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au PMP.

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Stocks de matériels consommables	136 674	155 251	181 738
Dépréciation des stocks de matériels	(54 513)	(51 760)	(43 061)
<b>MONTANT NET</b>	<b>82 161</b>	<b>103 491</b>	<b>138 677</b>



## NOTE 8. CRÉANCES ET DETTES

### Clients et fournisseurs

Les risques nés de la signature d'accords pétroliers avec les autorités étatiques et les partenaires pétroliers, ou de l'attribution de contrats de fourniture à long terme qui sont indispensables pour entreprendre des projets, sont évalués par le processus d'approbation des opérations pétrolières. Le caractère long terme des contrats et l'existence de clients de premier rang impliquent un risque de crédit faible.

Les risques liés à des opérations commerciales, autres que celles décrites ci-dessus et dans la pratique placées directement sous le contrôle de la Société, font l'objet de procédures de fixation d'encours de crédit et de revue des encours.

Aucune provision significative n'a été comptabilisée durant les exercices 2018, 2017 et 2016.

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2018 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
		Dont échues			
<b>Autres actifs non courants</b>	334 929	2 254	-	4 460	328 215
Prêts et créances - non courants <sup>(1)</sup>	317 401	-	-	-	317 401
Prêts accordés aux salariés - non courants	17 500	2 254	-	4 460	10 785
Dépôts et cautionnements versés	28	-	-	-	28
<b>Clients et comptes rattachés</b>	265 775	265 775	67 753	-	-
Clients	265 775	265 775	67 753	-	-
<b>Autres créances</b>	131 236	131 236	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	8 760	8 760	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	4 853	4 853	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	42 617	42 617	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	18 273	18 273	-	-	-
Associés et partenaires	3 751	3 751	-	-	-
Sous-enlèvements	43 665	43 665	-	-	-
Autres débiteurs	9 317	9 317	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>731 940</b>	<b>399 265</b>	<b>67 753</b>	<b>4 460</b>	<b>328 215</b>

(1) Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
		Dont échues			
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	113 767	113 767	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	113 767	113 767	-	-	-
<b>Autres créditeurs et dettes diverses</b>	85 991	85 991	-	-	-
Dettes sociales	14 187	14 187	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	25 918	25 918	-	-	-
Associés et partenaires	24 177	24 177	-	-	-
Sur-enlèvements	12 676	12 676	-	-	-
Autres créditeurs	9 033	9 033	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>199 758</b>	<b>199 758</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

L'état des créances et dettes au 31 décembre 2017 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2017 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1 an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
		Dont échues			
Autres actifs non courants	375 269	-	-	6 456	368 813
Prêts et créances - non courants <sup>(1)</sup>	358 890				358 890
Prêts accordés aux salariés - non courants	16 349	-	-	6 456	9 893
Dépôts et cautionnements versés	30	-	-	-	30
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>202 571</b>	<b>202 571</b>	<b>28 060</b>	-	-
Clients	202 571	202 571	28 060	-	-
<b>Autres créances</b>	<b>179 541</b>	<b>179 541</b>	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	10 487	10 487	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	4 699	4 699	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	42 617	42 617	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	56 058	56 058	-	-	-
Associés et partenaires	21 667	21 667	-	-	-
Sous-enlèvements	33 888	33 888	-	-	-
Autres débiteurs	10 125	10 125	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>757 381</b>	<b>382 112</b>	<b>28 060</b>	<b>6 456</b>	<b>368 813</b>

(1) Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2017 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1 an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
		Dont échues			
Fournisseurs et comptes rattachés	148 282	148 282	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	148 282	148 282	-	-	-
<b>Autres créditeurs et dettes diverses</b>	<b>81 206</b>	<b>81 206</b>	-	-	-
Dettes sociales	14 214	14 214	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	32 850	32 850	-	-	-
Associés et partenaires	18 818	18 818	-	-	-
Sur-enlèvements	14 717	14 717	-	-	-
Autres créditeurs	607	607	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>229 488</b>	<b>229 488</b>	-	-	-

L'état des créances et dettes au 31 décembre 2016 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2016 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1an et à moins de 2 ans	
		Dont échues			À plus de 2 ans
Autres actifs non courants	333 887	-	-	8 732	325 155
Prêts et créances - non courants <sup>(1)</sup>	315 577	-	-	-	315 577
Prêts accordés aux salariés - non courants	18 284	-	-	8 732	9 552
Dépôts et cautionnements versés	26	-	-	-	26
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>213 009</b>	<b>213 009</b>	<b>10 877</b>	-	-
Clients	213 009	213 009	10 877	-	-
<b>Autres créances</b>	<b>209 812</b>	<b>209 812</b>	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	9 314	9 314	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	2 712	2 712	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	42 617	42 617	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	89 033	89 033	-	-	-
Associés et partenaires	38 479	38 479	-	-	-
Sous-enlèvements	24 346	24 346	-	-	-
Autres débiteurs	3 273	3 273	-	-	-
Compte d'attente et de régularisation	38	38	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>756 708</b>	<b>422 821</b>	<b>10 877</b>	<b>8 732</b>	<b>325 155</b>

(1) Fonds de remise en état des sites.

DETTES Au 31 décembre 2016 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1an et à moins de 2 ans	
		Dont échues			À plus de 2 ans
Dettes courantes	260 000	260 000	-	-	-
Autres emprunts financiers non courants	260 000	260 000	-	-	-
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>162 839</b>	<b>162 839</b>	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	162 839	162 839	-	-	-
<b>Autres créditeurs et dettes diverses</b>	<b>59 309</b>	<b>59 309</b>	-	-	-
Dettes sociales	10 913	10 913	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	20 154	20 154	-	-	-
Associés et partenaires	14 609	14 609	-	-	-
Sur-enlèvements	13 936	13 936	-	-	-
Autres créditeurs	(303)	(303)	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>486 829</b>	<b>486 829</b>	-	-	-

## NOTE 9. DISPONIBILITÉS ET ENDETTEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice, le gain ou la perte de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

La Société dispose d'une ligne de financement à long terme de 340 millions de dollars avec un syndicat de six banques internationales mise en place en mai 2016 pour une durée de six ans. Cette ligne a été remboursée intégralement le

30 novembre 2017. Il n'y avait donc aucun tirage au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, contre un tirage de 260 millions de dollars au 31 décembre 2016.

La Société dispose également de lignes de découvert non confirmées en francs CFA avec des banques locales.

Les actifs et passifs financiers de la Société sont valorisés au coût amorti.

Le détail est présenté ci-dessous :

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Autres emprunts financiers non courants	-	-	(260 000)
Banques et organismes financiers créditeurs	(14 419)	(9 327)	(33 716)
Banques et caisses	408 114	137 150	94 098
<b>MONTANT NET</b>	<b>393 695</b>	<b>127 823</b>	<b>(199 618)</b>

Par ailleurs, Total Gabon n'a pas recours à des instruments financiers.

## NOTE 10. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de Total Gabon s'élève à 76 500 000 dollars. Il est composé de 4 500 000 actions de 17 dollars chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total, de 25 % par la République gabonaise et de 16,72 % par les autres actionnaires.

Le nombre d'action et la structure de l'actionariat était identique au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française Total S.A., société mère du groupe Total selon la méthode d'intégration globale.

## NOTE 11. CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

### Engagements envers le personnel

Selon la législation en vigueur et les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994, la Société verse à ses salariés en cas de départ une indemnité de services

rendus assimilable à un régime à prestations définies qui fait l'objet d'une provision. Cette indemnité est versée en un seul versement.

La variation de la valeur actuarielle des droits accumulés s'analyse comme suit :

Au 31 décembre (en k\$)	2018	2017	2016
<b>Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période</b>	<b>7 878</b>	<b>11 772</b>	<b>15 280</b>
Coût des services rendus de la période	1 225	1 155	1 045
Coût financier	211	278	451
Prestations payées	-	(4 894)	(5 721)
(Gains)/Pertes actuariels	570	(819)	774
Écarts de conversion et autres	(219)	386	(57)
<b>VALEUR ACTUARIELLE DES DROITS ACCUMULÉS À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>9 665</b>	<b>7 878</b>	<b>11 772</b>

Les montants inscrits au compte de résultat sont présentés ci-dessous :

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Coût des services rendus de la période	1 225	1 155	1 045
Liquidations	-	(4 894)	(5 721)
Charge d'intérêt nette	211	278	451
<b>COMPOSANTES DU COÛT DES PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉES EN RÉSULTAT</b>	<b>1 436</b>	<b>(3 461)</b>	<b>(4 225)</b>

### Flux de trésorerie prévisionnels

La durée moyenne des droits accumulés est de l'ordre de 10 ans.

Les prestations futures estimées se décomposent comme suit :

#### Estimation des paiements futurs (en k\$)

2019	2 027
2020	1 734
2021	2 395
2022	934
2023	1 884
> 2023	1 768

## Principales hypothèses actuarielles et analyses de sensibilité

Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements (au 31 décembre)	2018	2017	2016
Taux d'actualisation	2,75 %	3,00 %	2,50 %
Taux d'inflation	2,50 %	2,75 %	2,50 %

La sensibilité de l'engagement à l'inflation et au taux d'actualisation est non significative.

### Paievements en actions

Total Gabon bénéficie du plan d'attribution d'actions de performance du groupe Total. A ce titre, certains salariés de la Société se voient attribuer des actions gratuites de Total S.A. En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », ces avantages sont comptabilisés en charges au compte de résultat de la Société en contrepartie des capitaux propres.

Les actions de Total SA sont définitivement attribuées à leurs bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans à partir des plans 2013 et de deux ans pour les plans antérieurs, à compter de la date d'attribution. Cette attribution définitive est assortie d'une condition de présence et d'une condition de performance pour les plans 2013 et 2014, et de deux conditions de performance pour les plans 2015 et 2016. Par ailleurs, la cession des actions attribuées gratuitement et définitivement ne peut intervenir qu'au terme d'une période de conservation de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

Au titre de l'exercice 2018, le montant comptabilisé par Total Gabon était de 669 k\$ (contre 675 k\$ en 2017 et 586 k\$ en 2016).

### Plans 2018

Le Conseil d'administration de Total S.A. a décidé en date du 14 mars 2018 d'attribuer des actions de performance à certains salariés et mandataires sociaux de Total S.A. ou des sociétés du groupe Total, sous réserve que la condition de présence et les deux conditions de performance applicables soient satisfaites.

Toutes les actions attribuées sont soumises à la condition de présence.

### Effectifs et charges de personnel

Exercice	2018	2017	2016
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires et traitements (y compris charges sociales) (en k\$)	48 321	83 200	87 456
Effectifs au 31 décembre	304	300	410

Les conditions de performance, qui pèsent chacune 50 % dans le taux d'attribution final, sont les suivantes :

- Le classement de Total S.A. par rapport à ses pairs (ExxonMobil, Royal Dutch Shell, BP et Chevron) selon le critère du *Total Shareholder Return* (TSR) effectué annuellement, en utilisant la moyenne des cours de clôture de bourse exprimés en dollar sur un trimestre au début et à la fin de chaque période de trois ans (T4 année N vs/T4 année N-3). Le dividende est considéré réinvesti sur la base du cours de clôture à la date de détachement des dividendes ;
- Le classement de Total S.A. par rapport à ses pairs, effectué annuellement en utilisant le critère de la variation annuelle du *cash-flow* net par action exprimé en dollar, comparée à celle de ses pairs (ExxonMobil, Royal Dutch Shell, BP et Chevron).

En fonction de la place de Total S.A. dans le classement, un taux d'attribution est déterminé pour chaque année, et pour chacun de ces deux critères :

- 1<sup>re</sup> place : 180 % de l'attribution ;
- 2<sup>e</sup> place : 130 % de l'attribution ;
- 3<sup>e</sup> place : 80 % de l'attribution ;
- 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> place : 0 % de l'attribution.

Pour chacune des deux conditions, la moyenne des trois taux d'attribution obtenue (sur chacun des trois exercices sociaux sur lesquels sont appréciées les conditions de performance) sera exprimée en pour-cent, et plafonnée à 100 %.

Les conditions de performance s'appliquent dès la première action pour les bénéficiaires dirigeants. Pour les bénéficiaires non-dirigeants, les 150 premières actions sont exemptées des conditions de performance, qui s'appliquent cependant sur les actions au-delà de ce seuil.



## NOTE 12. PASSIFS NON COURANTS

Au 31 décembre (en k\$)	2018	2017	2016
Provisions pour restitution des sites	654 716	804 531	754 627
Provisions pour risques et charges (exploitation)	22 178	16 696	15 070
<b>TOTAL</b>	<b>676 895</b>	<b>821 227</b>	<b>769 697</b>

### Provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures de restitution des sites sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ».

Le taux d'actualisation retenu en 2018 dans le cadre de l'évaluation des provisions pour restitution des sites est de 4,5 % comme en 2017 et 2016 (les dépenses étant estimées en monnaie courante avec un taux d'inflation de 2 %).

Une diminution de 0,5 % de ce taux conduirait à une augmentation des provisions pour restitution des sites de 79 M\$, avec une contrepartie en immobilisations corporelles ainsi qu'un impact négatif de 2,5 M\$ sur le résultat net. A l'inverse, une augmentation de 0,5 % aurait un impact quasi-symétrique à l'effet de la diminution de 0,5 %.

Les variations des provisions pour restitution des sites s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	au 1 <sup>er</sup> janvier	Effet de l'actualisation	Révisions des estimations	Reprise de provision	Autre	au 31 décembre
<b>2018</b>	<b>804 531</b>	<b>34 590</b>	<b>(73 559)</b>	<b>(103 214)</b>	<b>(7 632)</b>	<b>654 716</b>
2017	754 627	29 714	43 332	(31 794)	8 652	804 531
2016	759 855	32 300	9 074	(41 364)	(5 238)	754 627

### Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour la Société, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques réglementaires et de litiges.

## NOTE 13. ÉLÉMENTS RELATIFS AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

### Détail de la variation du besoin en fonds de roulement

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Stocks	(21 330)	(35 186)	(18 937)
Créances clients et comptes rattachés	63 204	(3 579)	60 403
Autres créances	(36 748)	(30 270)	(53 334)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 515	14 556	85 493
Autres créditeurs et dettes diverses	(4 785)	(17 215)	20 447
<b>MONTANT NET</b>	<b>34 856</b>	<b>(71 694)</b>	<b>94 072</b>

### Détail des intérêts, impôts et dividendes

Le tableau suivant donne des informations complémentaires sur des montants encaissés et décaissés du flux de trésorerie d'exploitation :

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Intérêts payés	(6 332)	(12 035)	(21 639)
Intérêts perçus	3 894	770	137
Impôts sur les bénéfices décaissés	-	(27 660)	-
Dividendes payés	(24 750)	(20 250)	(20 250)

### Flux de trésorerie de financement

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Remboursement de l'endettement non courant	-	(260 000)	(40 065)
<b>MONTANT NET</b>	<b>-</b>	<b>(260 000)</b>	<b>(40 065)</b>

## NOTE 14. PARTIES LIÉES

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement Total Oil Trading S.A.) ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

Au 31 décembre (en k\$)	2018	2017	2016
<b>Bilan</b>			
<i>Créances</i>			
Clients et comptes rattachés	174 284	155 471	161 200
<i>Dettes</i>			
Fournisseurs et dettes diverses	4 978	806	36
<b>Exercice (en k\$)</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Compte de résultat</b>			
Ventes	747 139	724 683	588 783
Autres produits	-	32 273	95 277
Autres charges	(51 113)	(69 480)	(85 382)

## NOTE 15. RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature, pour l'ensemble des principaux dirigeants de la Société présents au 31 décembre et pour les membres salariés du Conseil d'administration est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Les principaux dirigeants de la Société incluent les membres du Comité directeur.

Exercice	2018	2017	2016
Nombre de personnes	8	9	9
Rémunérations directes et indirectes (en k\$)	2 139	2 268	2 240
Charges de retraite (en k\$)	68	88	94

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2018, à un total de 180 millions de francs CFA.

## NOTE 16. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	654 716	-	-	654 716
<b>OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AU BILAN</b>	<b>654 716</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>654 716</b>
Contrats de location simple	44 500	19 316	25 184	-
Engagements d'achats et obligations d'investissements	396 635	296 572	100 063	-
<b>OBLIGATIONS CONTRACTUELLES HORS BILAN</b>	<b>441 135</b>	<b>315 888</b>	<b>125 248</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>1 095 851</b>	<b>315 888</b>	<b>125 248</b>	<b>654 716</b>
Cautions vis-à-vis du personnel	233	233	-	-
Cautions en douane données	14 242	14 242	-	-
<b>TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>14 475</b>	<b>14 475</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Autres engagements reçus	460	460	-	-
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>460</b>	<b>460</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Échéances et périodes des paiements

<b>Au 31 décembre 2017</b> (en k\$)	<b>Total</b>	<b>À moins de 1 an</b>	<b>De 1 an à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	804 531	-	-	804 531
<b>OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AU BILAN</b>	<b>804 531</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>804 531</b>
Contrats de location simple	17 672	11 491	6 181	-
Engagements d'achats et obligations d'investissements	719 727	391 331	328 396	-
<b>OBLIGATIONS CONTRACTUELLES HORS BILAN</b>	<b>737 399</b>	<b>402 822</b>	<b>334 577</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>1 541 930</b>	<b>402 822</b>	<b>334 577</b>	<b>804 531</b>
Cautions vis-à-vis du personnel	311	311	-	-
Cautions en douane données	14 704	14 704	-	-
<b>TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>15 015</b>	<b>15 015</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Autres engagements reçus	1 452	1 452	-	-
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>1 452</b>	<b>1 452</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Échéances et périodes des paiements

<b>Au 31 décembre 2016</b> (en k\$)	<b>Total</b>	<b>À moins de 1 an</b>	<b>De 1 an à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Dettes non courantes	260 000	-	260 000	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	754 627	-	-	754 627
<b>OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AU BILAN</b>	<b>1 014 627</b>	<b>-</b>	<b>260 000</b>	<b>754 627</b>
Contrats de location simple	23 034	9 012	14 022	-
Engagements d'achats et obligations d'investissements	858 814	577 112	280 338	1364
<b>OBLIGATIONS CONTRACTUELLES HORS BILAN</b>	<b>881 848</b>	<b>586 124</b>	<b>294 360</b>	<b>1 364</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>1 896 475</b>	<b>586 124</b>	<b>554 360</b>	<b>755 991</b>
Cautions vis-à-vis du personnel	375	375	-	-
Cautions en douane données	13 509	13 509	-	-
<b>TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>13 884</b>	<b>13 884</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Autres engagements reçus	4 715	4 715	-	-
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>4 715</b>	<b>4 715</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## A. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

### Dettes

Les dettes non courantes sont incluses dans la rubrique « Dettes financières non courantes » du bilan. Les caractéristiques des dettes financières non courantes sont présentées en Note 9.

### Obligations de restitution des sites

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution des sites. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent en Note 12.

### Engagements d'achats et obligations d'investissement

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, régies contractuellement. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour la Société. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

## NOTE 17. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie lorsque celle-ci est plus élevée.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène de champs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Les UGT de Total Gabon sont définies comme des champs ou groupements de champs d'hydrocarbures intégrant des actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation de ces hydrocarbures.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces champs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la direction générale de la Société en lien avec le groupe Total. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée.

## B. AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

### Cautions en douane données

Elles représentent les garanties émises par la Société au profit des administrations douanières pour garantir le paiement des taxes et accises liées aux importations de matériels.

## C. ENGAGEMENTS REÇUS

### Autres engagements reçus

Ces montants représentent les garanties bancaires reçues des fournisseurs en lien avec la réalisation de leur contrat.

Les principes retenus sont les suivants :

- Les flux de trésorerie ont été établis à partir des hypothèses retenues dans le budget 2019 et le plan stratégique de la Société en concertation avec le groupe Total. Ces hypothèses, incluant notamment les prix futurs des produits, les coûts opérationnels, les estimations de réserves d'hydrocarbures, les volumes produits et commercialisés futurs, représentent la meilleure estimation par le management de la Société de l'ensemble des conditions économiques et techniques pendant la durée de vie résiduelle des actifs, ainsi que certains risques spécifiques aux actifs.
- L'établissement des scénarios de prix du pétrole est réalisé en concertation avec le groupe Total. Ces scénarios sont basés notamment sur les données de demande globale d'énergie issues du World Energy Outlook (WEO) publié par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) depuis 2016 et sur une évaluation de l'offre ainsi que sur des hypothèses d'évolution d'indicateurs fondamentaux du secteur amont (la demande en hydrocarbures sur les différents marchés, les prévisions d'investissement, le déclin des champs en production, l'évolution des réserves d'hydrocarbures et de l'offre par région et par qualité d'hydrocarbures), du secteur aval (l'évolution des capacités de raffinage et de la demande en produits pétroliers) et en intégrant l'enjeu « climat ».

Ces scénarios prennent en compte également les études publiées par des agences internationales, des banques et des consultants indépendants.

Le World Energy Outlook 2017 de l'AIE prévoit trois scénarios directeurs (New Policies Scenario ou NPS, Current Policies Scenario ou CPS, et Sustainable Development Scenario ou SDS). Parmi ces scénarios, la Société prend comme références principales le NPS (scénario central de l'AIE) et le SDS (qui remplace le scénario 450 ou 2° du WEO 2016).

Le NPS tient compte des mesures déjà mises en œuvre par les pays dans le domaine énergétique ainsi que des effets des politiques annoncées par les états dans le cadre d'objectifs officiellement affichés. En particulier, les Nationally Determined Contributions (NDC) décidées dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat soutiennent les estimations de l'AIE dans ce scénario. Le SDS tient compte des mesures nécessaires pour atteindre des objectifs en rapport avec l'énergie fixés dans le 2030 Agenda for Sustainable Development adopté en 2015 par les membres de l'ONU.

- Partant des mêmes hypothèses économiques et démographiques, le NPS voit une demande de pétrole et de gaz en croissance significative jusqu'en 2025 puis plus lentement jusqu'en 2040 (malgré une pénétration importante des véhicules électriques révisée en hausse en 2017), alors que le SDS voit une demande en recul après 2025 pour le pétrole et après 2030 pour le gaz à cause des efforts de substitution et de gains d'efficacité supposés par l'AIE. En même temps, d'amples ressources en gaz et pétrole de schistes en Amérique du Nord (dont les estimations ont été révisées à la hausse entre 2016 et 2017) atténuent l'impact de la croissance de la demande durant la première moitié des prévisions. Malgré les révisions qui ont conduit l'AIE à corriger ses prix légèrement à la baisse par rapport à 2016, les hypothèses de prix sont confortées par les scénarios directeurs de l'AIE qui tiennent compte des politiques du climat.

- Dans ce contexte, pour le pétrole brut, le niveau de prix retenu en 2019 pour déterminer la valeur recouvrable des UGT s'élève à 60 dollars par baril de Brent. Ce prix remonte progressivement pour atteindre 80 dollars en 2021 et s'inflète au-delà de 2023.
- Pour la détermination des coûts opérationnels futurs, il a été pris en compte les technologies actuelles, la fluctuation du prix des services pétroliers en fonction de l'évolution des marchés et les programmes internes de maîtrise des coûts effectivement mis en œuvre.
- Les flux de trésorerie futurs sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans l'UGT. Ils sont établis après impôt et intègrent les risques spécifiques aux actifs. Ils sont actualisés à un taux de 7 % après impôt.

Au cours de l'exercice 2018, aucune dépréciation d'actifs n'a été constatée.

En ce qui concerne les sensibilités :

- une baisse de 1 point du taux d'actualisation n'aurait pas d'impact sur le résultat net de la Société ;
- une augmentation de 1 point du taux d'actualisation n'aurait pas d'impact sur le résultat net de Total Gabon ;
- une variation de -10 % du cours des hydrocarbures sur toute la durée du plan aurait un impact négatif complémentaire de l'ordre de 11 millions de dollars sur le résultat net de la Société.



## NOTE 18. RISQUES

### Exposition aux fluctuations des marchés

Les résultats de Total Gabon sont sensibles aux différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole, généralement exprimés en dollars, et les taux de change, notamment celui du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de Total Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats.

Pour l'exercice 2018, Total Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent de 1 dollar par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement (scénario retenu de 60 \$/b).

Une appréciation du dollar par rapport à l'euro de 0,10 dollar par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement.

### Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle Total Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité.

### Risque de liquidité

Total Gabon bénéficie d'une ligne de crédit confirmée de 340 millions de dollars, accordée par des banques internationales, lui permettant de constituer une réserve de liquidités significative. Cette ligne n'était pas utilisée au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

La Société est exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée en partie par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan.

L'exposition maximale est détaillée dans le tableau suivant :

Actif (en k\$)	au 31/12/2018	au 31/12/2017	au 31/12/2016
Prêts et avances	332 203	372 543	331 520
Clients et comptes rattachés	265 741	202 537	212 816
Autres créances d'exploitation	131 276	177 817	208 087
Trésorerie et équivalents de trésorerie	408 114	137 150	94 098
<b>TOTAL</b>	<b>1 137 334</b>	<b>890 047</b>	<b>846 521</b>

Au titre des exercices 2018, 2017 et 2016 aucune dépréciation sur les clients et comptes rattachés, sur les autres créances d'exploitation et sur les prêts et avances n'a été comptabilisée.

## NOTE 19. COMMISSAIRES AUX COMPTES

### Titulaires

ERNST & YOUNG GABON

Immeuble Sonagar

Avenue du Colonel Parant

BP 2278 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 5 juin 2009.

Honoraires perçus <sup>(1)</sup> (en euros)	2018	2017	2016
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	60 900	60 100	59 278
Autres prestations	182 400	200 300	152 195
<b>TOTAL</b>	<b>243 300</b>	<b>260 400</b>	<b>211 473</b>

(1) Y compris membres de leur réseau.

M. Yves FUMANAL

BP 9451 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 22 mai 2018.

Honoraires perçus <sup>(1)</sup> (en euros)	2018	2017 <sup>(2)</sup>	2016 <sup>(2)</sup>
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	15 245	14 000	14 000
Autres prestations	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>15 245</b>	<b>14 000</b>	<b>14 000</b>

(1) Y compris membres de leur réseau.

(2) En 2016 et 2017, le second titulaire était M. Claude AYO IGUENDHA ; son adresse était CAIF, BP 3125, Libreville, Gabon.

### Suppléants

Mme. Christelle Tatiana ONANGO BOUYOU

BP 2278 - Libreville

Date de première nomination : 22 mai 2018.

EXPERT COMPTABLE ASSOCIÉS (ECA)

BP 9451 - Libreville

Date de première nomination : 22 mai 2018.

*Ce rapport financier annuel est imprimé sur papier éco-responsable Digigreen d'Antalis, papier fabriqué suivant les critères de production les plus exigeants pour la préservation de l'environnement et possédant toutes les certifications environnementales en vigueur : 100% FSC®mixed sources, Ecolabel Européen, ISO 14001, Reach (Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals).*

Crédits Photos : *Virginie DE REYNAL, Aser DJENGOUE, Philippe SCHAFF, Laurent PASCAL, Fatima JELLAOUI, Claude MASSASSA-BUNNY / ©Total / shutterstock.com-Oleg Puchkov.*

Conception et réalisation : **DCS-T2BH**

rendez-vous sur  
**www.total.ga**



Total Gabon  
Société Anonyme avec Conseil d'administration  
au Capital de 76 500 000 dollars américains  
réparti en 4 500 000 actions de 17 dollars américains  
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525  
Port-Gentil (République gabonaise)  
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.  
[www.total.ga](http://www.total.ga)